

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur

EDITION HEBDOMADAIRE

BUREAUX: 103 rue Ste-Anne

L'INFORMATION

Les nouvelles de Rome continuent à être bonnes au sujet de la santé du Saint-Père.

Les bruits de révolution en Espagne ont complètement cessé.

L'aviateur Aubrun s'est brisé trois dents dans un atterrissage trop brusque près de Nevers, en France.

Les Parisiens s'approvisionnement activement de glace en Norvège, au prix de \$12.00 la tonne.

M. Delcassé, ministre de la Marine, en France, souffre d'un abcès à la bouche.

L'aviateur américain Atwood a franchi lundi, en 10 heures et 15 minutes, sur un biplan Burgess-Wright, les 288 milles qui séparent Saint-Louis de Chicago.

Le gouvernement français vient de vendre pour 1,688,068 francs, vingt de ses vieux navires de guerre. Les prix de cette vente se sont élevés à \$1,408 francs.

Le Dr Doyen vient de découvrir un sérum, le "liquide phagocytique", qu'on dit souverain contre la fièvre aphteuse des animaux.

M. Messinier, ministre de la guerre en France, a décidé de former un corps de 250 aviateurs militaires qui auront à leur disposition 70 aéroplanes.

M. Ernest Roy, député sortant, est choisi comme candidat libéral dans Dorchester.

La France et l'Angleterre viennent d'envoyer de nouveaux vaisseaux de guerre en Europe.

Le général Cincinnatus Leconte a été unanimement élu président de la république d'Haïti.

Une grève maritime vient d'éclater en Hollande, à Rotterdam.

Le "Berliner Tageblatt" proteste contre l'entrée exempte de tous droits de certains produits canadiens aux États-Unis, avant la ratification du traité Taft-Fielding.

Le journaliste et globe-trotteur français André Jagerschmidt vient d'arriver à Vancouver avec 15 heures d'avance sur son horaire. Il sera probablement à Québec demain, et prétend être de retour à Paris le 24 août, ayant fait le tour du monde en 38 jours et quelques heures.

L'Allemagne abandonne le "Zepplin" pour tenter d'organiser un corps d'aviateurs militaires.

M. T. Chase Casgrain a été choisi comme candidat conservateur dans Nicolet.

Sir Wilfrid Laurier et M. R. L. Borden ont ouvert leur campagne politique hier, le premier, à Simcoo, Ont., et le second à London, Ont.

Un socialiste, M. A. G. McCallum, pose sa candidature à Ottawa.

Mr Faguy et M. E. B. Garneau sont dans le même état.

La situation devient de plus en plus délicate à Liverpool. Les soldats ont dû se servir de leurs armes, et il y a eu des morts et des blessés.

On rapporte que la pêche à la morue a complètement manqué dans le golfe St-Laurent.

Les aviateurs St. Croix Johnston et W. R. Badger ont perdu la vie hier à Chicago; le premier se noyant dans le lac Michigan, et le second se cassant le cou.

Une inondation, en Chine, a détruit 325,000 arpents de rizières, et laissé 500,000 personnes sans abri.

On vient de découvrir dans un abbaye de Francfort sur le Mein, un portrait du célèbre peintre allemand Albert Durer, peint par lui-même.

Le comté d'Iberville

Le résultat du recensement

St-Jean, Qué., 16.—Nous publions ci-dessous le résultat officiel du recensement fait en juin dernier dans le comté d'Iberville. Ces renseignements nous sont fournis par M. Joseph Brault, de St-Alexandre, gouverneur nommé par le gouvernement.

Voici la population de chaque paroisse:

Table with 2 columns: Paroisse, Population. Includes Ste-Anne de Sabrevois (549), Henryville (992), St-Sébastien (1,132), St-Grégoire (1,183), St-Alexandre (1,379), Ste-Brigitte (1,591), Iberville et St-Athanase (2,690), Population totale (9,516).

Mort tragique

D'un citoyen de Chicoutimi à Montréal

Montréal, 16.—De notre corresp.—Édgar Tremblay, âgé de 21 ans, et pensionnaire à l'hôtel Payette, rue Saint-Paul, a été tué hier en travaillant au déchargement du "Maxman", de la ligne White-Star.

Le défunt était arrivé de Chicoutimi, il y a quelques semaines seulement, et travaillait avec son frère. Le corps sera transporté à Chicoutimi.

Le Pape et les Zouaves Canadiens-français

La réponse du Saint-Père à la lettre du Chevalier C.-E. Rouleau, protestant contre la célébration du cinquantenaire de la spoliation des États pontificaux.

Lors de la convention des Zouaves canadiens-français, qui s'est tenue à Sorel le 2 juillet dernier, le Commandant des Zouaves M. le colonel C. E. Rouleau, fit acclamer par ses vaillants compagnons la lettre suivante qu'il adressait lui-même au nom de tous les Zouaves canadiens-français à S. S. Pie X, pour protester contre la célébration du cinquantenaire de la spoliation des États pontificaux:

LETTRE DU COMMANDANT DES ZOUAVES

Sorel, 2 juillet 1911. A Sa Sainteté Pie X, Pape-Roi Palais du Vatican, Rome.

Très Saint Père, Nos coeurs de Zouaves et de Canadiens-Français ont saigné bien des fois, depuis le commencement des fêtes sacrilèges, qui font de cette année 1911 une année de deuil et de souffrance pour Votre Sainteté.

Aussi, nous n'avons pas voulu laisser passer la convention annuelle, qui réunit aujourd'hui à Sorel, six cents Zouaves canadiens-français, parmi lesquels tout prix de cent vétérans de l'armée pontificale, sans faire entendre à notre Souverain et bien-aimé Père le cri de protestation et de fidélité, qui jaillit, à cette heure, spontanément de nos âmes.

Attachés que nous sommes au Siège de Pierre et à Votre Auguste Personne par un amour plus fort que la mort, nous protestons contre l'audace des usurpateurs des États de l'Église qui osent célébrer, par des fêtes odieuses, presque sous les fenêtres du Vatican, l'anniversaire de la proclamation, plus odieuse encore, de Rome capitale du Royaume d'Italie; nous protestons, de toutes les forces de notre âme, contre la glorification récente qu'on a faite à Rome de l'usurpateur lui-même, contrairement à toutes les lois de la justice et aux convenances les plus élémentaires du droit des gens; nous remercions énergiquement, Très Saint Père, à l'occasion de cette solennelle convention des Zouaves Canadiens-français, notre protestation contre le pillage honteux de ce patrimoine de Saint-Pierre qu'un grand nombre d'entre nous eurent l'immense joie et le très grand bonheur de défendre, il y a plus de quarante ans.

Et nous sommes fiers de profiter de cette convention pour offrir au Pontife-Roi et à notre bien-aimé Père, l'unique Souverain de la Ville Eternelle, l'hommage de notre indéfectible attachement à la Chaire de Pierre et de notre dévouement sans bornes à la Personne auguste du Vicaire de Jésus-Christ.

Soldats du glorieux Pie IX, nous sommes heureux de présenter aujourd'hui à Votre Sainteté l'hommage de l'absolue fidélité au Pape-Roi de nos nouveaux compagnons d'armes canadiens, eux aussi, sous la bannière pontificale. Comme nous, Très Saint Père, ils sont prêts, si jamais les ennemis de l'Église menaçaient Votre vénérable Personne, à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour défendre le Père des fidèles.

C'est donc d'une seule voix, Très Saint Père, que les six cents Zouaves canadiens-français disent aujourd'hui: A Pie X, Pape de l'Eucharistie, Docteur suprême de l'Église universelle, Pontife-Roi, amour, fidélité et soumission jusqu'à la mort.

De Votre Sainteté, le fils très humblement dévoué, (Signé) C. E. ROULEAU Colonel des Zouaves Canadiens-Français.

REPOSE DU SAINT PERE

Le colonel C. E. Rouleau vient de recevoir la lettre suivante de S. E. le cardinal Merry del Val:

Segretaria di Stato di Sua Santità

Dal Vaticano, 28 juillet 1911. A Monsieur C. E. Rouleau, Colonel des Zouaves Canadiens-Français.

Monseigneur, Le Saint-Père Pie X a été sensible à l'hommage et au sentiment de piété filiale que les Zouaves Canadiens-Français, réunis à Sorel pour leur réunion annuelle, ont eu à cœur de lui offrir dernièrement par votre bienveillance entremise.

Sa Sainteté vous remercie ainsi que tous les Zouaves Canadiens-Français de cette nouvelle protestation de fidélité, d'entier dévouement qui lui a été particulièrement agréable dans les circonstances présentes, et comme gage de sa paternelle bienveillance et des faveurs Divines, l'Auguste Pontife envoie de cœur à vous tous et à vos familles la Bénédiction Apostolique.

Je saisis volontiers cette occasion pour vous exprimer, Monsieur le Colonel, mes sentiments bien distingués.

R. Card. MERRY DEL VAL.

Les négociations franco-allemandes

L'ACCORD EST DIFFICILE.—MEASURE GRAVE.—LA FRANCE ET L'ANGLETERRE ENVOIENT DES CROISERS AU MAROC.

Paris, 16.—Les nouvelles de ces jours, relatives aux négociations franco-allemandes, ont perdu le ton optimiste des jours précédents.

On dit qu'elles se poursuivent difficilement, au prix de concessions multiples et fort complexes.

Les demandes de l'Allemagne restent indéterminées et aucun renseignement sûr n'a transpiré au sujet des cessions de territoires africains dont on a déjà parlé. Il est difficile de trouver une formule satisfaisante pouvant servir de base à un accord.

Tanger, 16.—Dans les milieux anglais et français dans les eaux marocaines, les Allemands, stationnés à Agadir refusent de bouger.

Une dépêche de Gibraltar annonce qu'une escadre de croiseurs anglais est partie de ce port se dirigeant vers le cap Negro, à proximité de Tétouan.

D'autre part, une dépêche de Toulon dit que le croiseur "Forbin", le contre-torpilleur "Lansquenot" et la canonnière "Surprise" sont partis pour Casablanca.

L'Allemagne ayant déjà deux ou trois navires à Agadir, l'envoi des navires français et anglais dans les ports marocains autorisés les commentateurs les plus pessimistes sur la situation marocaine.

La chaleur en France

La Norvège envoie de la glace aux Parisiens

Paris, 16.—La Norvège envoie en ce moment de la glace à Paris, où elle fait défaut presque complètement.

La glace coûte 60 francs la tonne au lieu de 20 francs, prix normal.

La chaleur est toujours intense et on n'a pas d'espoir de voir descendre le thermomètre de sitôt.

L'émouvante joute oratoire de Saint-Hyacinthe

RESTERA A JAMAIS MEMORABLE DANS NOS ANNALES POLITIQUES

Les ministres Lemieux et Béland, contre Bourassa et Lavergne en présence de plus de 30,000 personnes.

La nouvelle fut annoncée à l'assemblée par le ministre des Postes et M. Bourassa, qui avait été lui rendre visite le matin, et des applaudissements de sympathie accueillirent cette annonce.

Les orateurs du côté ministériel furent: les honorables Lemieux et Béland, et M. Oscar Gladu, député de Yamaska; du côté oppositionnel par MM. Bourassa et Lavergne, l'honorable ministre de la Marine ont

PLUSIEURS PRISES DE REC

M. Bourassa et Lavergne et à plusieurs reprises, on crut que les adversaires viendraient à oublier leur position officielle et les circonstances, tant ils vinrent près de se ruyoyer, mais aucun n'alla jusqu'à oublier à ce point et, comme le disait plaisamment un député ministériel de Montréal à l'issue de la réunion, l'honorable parlementaire fut sauvé par les ministres et leurs adversaires.

M. Lemieux vint de commencer son discours et déjà il s'était attaqué violemment à M. Bourassa, quand, dans la foule, des voix de protestation s'élevèrent. Quelqu'un ayant crié que des mineurs nationalistes incitaient la foule au désordre, le ministre de la Marine mentionna le nom de M. Eddie Lepage, l'un des organisateurs nationalistes.

M. Bourassa protesta à voix basse. Ce qui eut pour effet d'indigner M. Lemieux qui, se tournant vers le chef nationaliste, lui ordonna de se taire, en menaçant de le faire placer en arrière de l'estrade s'il interrompait l'orateur.

M. LEMIEUX ET M. LAVERGNE

Quelques minutes auparavant, M. Lemieux avait fait une scène encore plus violente à M. Lavergne, quand se tournant de son côté, il dit au député de Montagny, en lui mettant le poing sous le nez: "Lavergne, je ne veux pas que vous fassiez des allées et venues, vous n'avez pas le droit d'être ici en avant pour inciter vos amis. Je vous ordonne de sortir d'ici."

Sur ce, M. Lavergne protesta disant qu'il avait parfaitement le droit d'être ici où il se tenait et que d'ailleurs il ne faisait rien qui put troubler la réunion.

M. Lemieux protesta de nouveau, déclarant qu'il fallait que M. Lavergne se retire, ce qui fit intervenir le président de l'assemblée, le maire Emile Payan, de S. Hyacinthe.

M. Lavergne alors se retira un peu en arrière du ministre, pendant que la foule poussait des hurras et applaudissait.

L'affaire fut plus critique durant le discours de M. Lavergne, alors que l'hon. M. Lemieux, à dix ou douze reprises, bondit sur sa chaise, s'approcha de M. Lavergne, lui mit le poing sous le nez, le traitait de menteur et le mettant au défi de prouver ses accusations.

La foule alors, pour tout de bon, s'ameuta et, pendant que le ministre de la Marine le visage convulsé et le poing levé protestait et que M. Lavergne, de son côté, répétait ses accusations, elle criait, hurlait, huait, jusqu'à ce qu'ensuite les hauts applaudissements nationaux, les cris des orateurs et du président de l'assemblée aient pu de nouveau l'apaiser.

Le sommet du manège, une bande organisée lançait des sautoies à l'orateur, pendant qu'un échevin de S. Hyacinthe distribuait les sautoies au député de Montagny.

Le maire se leva à tout moment et pria M. Lavergne d'être réservé dans ses paroles, ce qui avait pour effet d'exciter plus encore les partisans du député de Montagny.

L'assemblée se termina à la suite du discours de M. Oscar Gladu, au milieu du brouhaha général.

L'impression qui reste au spectateur impartial, témoin impartial de cette réunion, est qu'en voulant organiser une assemblée contradictoire, les ministériels en ont fait une immense succès nationaliste, peut-être à cause de l'empressement qu'ont mis les partisans de Bourassa et de Lavergne à se rendre à S. Hyacinthe assister au débat.

UN ACCIDENT TRAGIQUE

marqué le voyage des excursionnistes montréalais à S. Hyacinthe. Le docteur Louis Trudeau chirurgien-dentiste, domicilié au No 1293 rue S. Denis, était parti le matin de Montréal avec sa femme et son chauffeur pour se rendre à l'assemblée de S. Hyacinthe, quand à un tournant d'une route, près de Ste Madeleine, l'automobile culbuta dans un fossé et écrasa M. Trudeau blessant en même temps Mme Trudeau et le chauffeur.

Lorsqu'on dégagea M. Trudeau de dessous sa machine, il était mort.

Le cadavre fut transporté à la morgue de S. Hyacinthe et la nouvelle ne tarda pas à se répandre parmi les visiteurs causant une douloureuse émotion.

Le défunt était le fils du vieux docteur Trudeau de S. Hyacinthe.

Mme Trudeau et le chauffeur de l'automobile furent transportés à l'hôpital où ils reposent actuellement.

LES DISCOURS

L'assemblée commença vers deux heures et demi aussitôt après l'arrivée des honorables Lemieux et Béland, MM. Bourassa et Lavergne se trouvant déjà sur l'estrade.

M. le maire Payan ouvrit la réunion en présentant à la foule le nouveau ministre de la Marine.

LES JOURNALISTES

présents étaient: Thomas Cook, du "London Times"; John Boyd, de la "Gazette"; Henri Lévesque, de la "Tribune", de Sherbrooke; Damase Potvin et Henri Chassé, de l'"Événement"; T. Blislay, du "Citizen" d'Ottawa; Jim Henratty, du "Star"; Louis Larivière, du "Soleil"; W. Pashin, du "New-York Herald"; Aréna Bossé, de Jean; Arthur Côté, de la "Presse"; Edmond Chassé et Louis Joseph Sylvestre, de la "Patrie"; Thomas Dunn du "Quebec Chronicle"; Gilbert Larue et Paul De Martigny, de la "Presse"; Gustave Lanctôt et René Chevassu, du "Canada"; Jas. Pashingham, de la "Gazette"; J. Headley, du "Witness"; Omar Héroux, Edfard Tremblay et Jos. Chabolle, du "Devoir"; Léon Trépanier, de "L'Action Sociale", etc. etc.

Le nouveau ministre des postes, l'hon. Dr Béland, racheta un peu le mauvais effet produit par l'honneur de M. Lemieux, en amusant les spectateurs par ses sautoies. Le Dr Béland fut applaudi à plusieurs reprises.

M. Gladu dit également du succès. Après la réunion, les ministres quittèrent, avec le maire Payan, au milieu des cris de la foule.

L'HON. R. LEMIEUX

Le premier orateur de la réunion fut M. Lemieux qui débuta par une charge à fond de train contre M. Bourassa, lui reprochant entre autres choses d'avoir sollicité et gagné la position de Commissaire Canadien à Paris, puis celle de maître de poste à Montréal et d'Orateur suppléant des Communes.

M. Lemieux dit pourquoi on avait refusé au député de Labarre d'avoir ces positions, et après avoir déclaré que M. Bourassa s'était, dans sa haine contre Laurier, mis avec les castors comme M. Héroux et les autres partisans, il explique la convention Taft-Fielding et la loi navale.

M. Lemieux termina en renouvelant ses attaques contre les castors, les rats, les lunatiques, termes qu'il appliquait aux partisans de M. Bourassa.

M. BOURASSA

lui donna la réplique et contredit aussitôt les déclarations de M. Lemieux quant aux demandes de position.

Sur ce, l'échevin Marin, de Ste-Hyacinthe, associé de M. Beauparlant, bondit en avant, et brandissant un rouleau de papier, offrit de parler d'importe quelle somme avec Bourassa que ces assertions étaient fondées.

M. Bourassa demanda au président de l'assemblée s'il allait tolérer des insultes de ce genre.

Et pendant que les gens hissés sur le toit du Manège et les partisans de l'échevin Marin applaudissaient, la foule faisait une immense ovation à Bourassa.

M. Bourassa répéta ensuite ce qu'il a souvent écrit et dit sur la réciprocité et il fit sur sa marine un long exposé des faits et d'arguments, résumant en disant que la réciprocité était simplement mise à l'avant pour cacher cette loi néfaste de la marine.

Au moment où il faisait l'énumération des scandales reprochés au gouvernement, un individu sur l'estrade l'interrompit par un juron.

Se tournant soudainement vers lui, M. Bourassa l'indiqua à la foule en disant: "Voilà un employé du gouvernement qui en même temps a goûté de la prison parmi ceux qui sont chargés de troubler la paix ici."

L'individu qui avait reçu ce compliment, bondit en avant et cria: "Tenez note de ce que cet homme a dit, savoir que j'ai été en prison. Je prendrai des procédures contre lui!"

LE DR BELAND

suivit M. Bourassa et s'appliqua surtout à signaler les inexactitudes ou contradictions de M. Bourassa à l'encontre de son collègue, l'hon. Lemieux. M. Béland débuta son discours avec un ton plus ou moins sarcastique, mais d'où ne perçait nullement le dépit. Il tenta de prouver par des déclarations de MM. Monk et Lavergne que ces Messieurs s'étaient prononcés déjà pour la marine.

UNE SCENE DRAMATIQUE

M. Armand Lavergne succéda au ministre des Postes et son discours donna lieu à la période la plus émouvante de la réunion.

M. Lavergne déclara en commençant que sir Wilfrid Laurier lui avait offert de nommer son père juge en chef de la Cour d'Appel si, lui, Lavergne, avait consenti à abandonner le parti nationaliste.

Cris de protestation parmi les libéraux.

Puis se tournant vers l'hon. M. Lemieux, qui était à ses côtés, Lavergne s'écria: "Mais pire que cela, j'accuse publiquement Laurier et Lemieux d'avoir trépané dans une combinaison à laquelle le juge Tourigny a pris une principale part", et Lavergne cita le fameux jugement Tourigny dans l'affaire Lapointe-Taché-Girard.

Le ministre de la Marine bondit sur son siège et s'écria, le visage convulsé: "J'en demande la preuve immédiatement. Lavergne, vous êtes un calomniateur. Je veux la preuve."

Lavergne regarda la foule, d'où partirent des huées et des applaudissements.

Le maire Payan chercha à apaiser le tumulte et le ministre des Postes, qui venait d'interrompre le député de Montagny au moment où celui-ci disait: "Sur ma parole d'honneur...", bondit de nouveau et mit

LE POING SOUS LE NEZ DE LAVERGNE,

en vociférant: "Bandit! menteur! en vociférant: "Bandit et menteur, et dire que son oncle est mon messager!"

Lavergne—J'affirme que Tourigny a agi au nom de M. Laurier!

M. Lemieux, de nouveau, mit le poing près du visage de Lavergne et lui cria: "Vous êtes un menteur, c'est faux ce que vous dites-là, et vous allez le prouver immédiatement, autrement, vous ne partirez plus, à moins de retirer ce que vous avez dit."

Un homme sur l'estrade cria: "Ce que Lavergne dit c'est vrai!"

M. Lemieux—Le ministre de la marine saura de nouveau repousser encore cette accusation et je saurai bien défendre mon honneur et celui de Laurier de la même manière. Lavergne, vous êtes un bandit, j'affirme que vous êtes un menteur et un fou!"

Le tumulte grandissait dans la foule, des huées et des cris de toutes sortes s'élevaient de l'assemblée.

Lavergne, indigné, fit un geste comme pour repousser le ministre et lui cria: "Assieds-toi, traître!"

Les deux orateurs cherchèrent à parler et Lavergne cria: "M. le ministre, la preuve de l'accusation! Je la vois dans la foule qui me crie et qui ne vous croit pas. Damain, le "Devoir" publiera tous les documents à ce sujet."

M. Lemieux—Donne-m'en des preuves, bandit!

Lavergne—Vous avez renié votre langue maternelle, M. Lemieux, et les députés anglais ont même rougi de vous. Vous avez déclaré qu'il y avait dans l'Ouest plus de Doukkobors que de Canadiens-Français.

M. Lemieux—Il n'y avait pas de Français dans le temps, là-bas.

Lavergne essaya ensuite d'expliquer l'interview qu'il avait donnée à un journal de Toronto, déclarant qu'il était en faveur d'une marine, à condition qu'elle serait destinée exclusivement à la défense du Canada.

M. Lemieux—Nous n'avons pas besoin de vous acheter, alors.

Lavergne—Vous n'avez pas besoin d'un fou, mais je ne marche jamais à la suite d'un traître; nous sommes peut-être des chargés de l'honneur, mais non des parvenus comme Lemieux.

Lavergne termina son discours en déclarant que le jour viendrait où le pays jugerait ses traîtres et ses renégats.

M. OSCAR GLADU

termina par une attaque contre les nationalistes, cette mémorable assemblée qui avait duré trois heures et 45 minutes.

Un groupe de partisans ministériels portèrent M. Lemieux à l'automobile, que le maire Payan avait mis à sa disposition, et la foule se dispersa.

COMMENTAIRES DES JOURNAUX

Le "Canada" de ce matin dit de l'assemblée de S. Hyacinthe que ce fut un triomphe éclatant pour les libéraux et que M. Bourassa y a trouvé son Waterloo.

La "Gazette", de son côté, dit que le sentiment des trois quarts de l'assemblée était en faveur des Nationalistes et qu'il est évident que le nom de Laurier est profondément en baisse à en juger par le peu d'enthousiasme qu'on a accordé à ses collègues, hier.

Si l'Angleterre était en guerre

L'Australie la soutiendrait, dit le premier ministre

Melbourne, Australie, 16.—Le premier ministre d'Australie, M. Fisher, interviewé sur l'attitude qu'adopterait son gouvernement dans le cas où l'Angleterre serait engagée dans une guerre, a répondu ce qui suit:

"Je ne veux mentionner aucun nom, mais nous ne pouvons admettre qu'une nation, quelle qu'elle soit, soit en guerre avec l'Angleterre."

"Il n'y a pas d'illusion à se faire sur l'attitude de l'Australie en présence d'une telle éventualité."

La souveraineté du Pape

Le 9 août 1911 marque le huitième anniversaire du couronnement de Notre Très Saint Père le Pape, Pie X. En cette année de deuil et de souffrance pour le Souverain Pontife, alors que les Loges, après avoir obtenu du gouvernement italien la tenue d'une exposition universelle pour célébrer le cinquantenaire de la proclamation injuste de Rome capitale du royaume d'Italie, se préparent à marquer le 20 septembre, date de l'entrée des troupes piémontaises dans la Ville Eternelle, par un Congrès outrageant, il nous a paru opportun de rappeler ici les droits imprescriptibles du Pape-Roi.

La nécessité du pouvoir temporel des Papes est évidente pour tout homme qui, même s'il n'a pas le bonheur d'avoir la foi, comprend cependant la nature de la très haute mission morale de la Papauté dans le monde.

Pour que le Pape puisse exercer sa juridiction spirituelle, qui s'étend sur toutes les nations de l'univers, avec une pleine et entière liberté, il faut qu'il jouisse d'une complète indépendance politique. Le Pape ne peut être soumis au gouvernement d'aucune nation, s'il veut pouvoir communiquer librement avec les fidèles du monde entier, dont il est le Chef, et si les fidèles, à leur tour, veulent être assurés de pouvoir, en tout temps, s'approcher de leur Père sans être obligés de se soumettre aux restrictions d'un pouvoir étranger en quoi que ce soit.

Prenons un exemple. Les communications postales et télégraphiques sont une question d'importance capitale pour le Saint-Siège. Des documents de la plus haute gravité, intéressant quelquefois le sort spirituel de tout un peuple, ont besoin d'être transmis souvent par l'une ou l'autre de ces voies, par la poste surtout. Or, qui peut assurer au Pape que son courrier ou ses dépêches ne seront pas arrêtés, au seuil même du Vatican, par les agents d'un gouvernement hostile ? Qui peut assurer, d'un autre côté, aux catholiques du monde entier que toutes leurs lettres et messages, advenant par exemple le cas d'une guerre où l'Italie serait intéressée, se rendront toujours à bonne adresse ou n'arriveront pas misérablement tronquées par la censure militaire du gouvernement, qui tient le Pape prisonnier dans sa propre ville depuis quarante et un ans ?

Et dans un autre ordre d'idées, quel est l'homme, tant soit peu soucieux des droits de la justice, qui ne déplore pas ce fait que depuis l'occupation de Rome par les Piémontais, il est pratiquement impossible pour le Souverain Pontife de sortir de son palais et que les catholiques de l'univers ne peuvent faire, dans la ville même des Papes, aucune démonstration extérieure d'amour et de fidélité au Vicaire de Jésus-Christ ?

Quelle n'est pas la tristesse profonde de tous les enfants de l'Eglise, quand ils voient des hordes immondes traquer les prêtres dans les rues de la Ville Eternelle, et venir, jusque sous les fenêtres du Vatican, crier sauvagement au Pontife bien-aimé les outrages les plus révoltants ?

Ce sont toutes ces funestes conséquences de l'occupation de Rome, et bien d'autres encore, qui faisaient écrire à Léon XIII, au Card. Rampolla, lors des fêtes révolutionnaires célébrées par la franc-maçonnerie à Rome même le 20 septembre 1895 :

" Si on étendit la main pour renverser les murs de la métropole civile, ce fut pour mieux battre en brèche la cité sacerdotale, et, pour arriver à attaquer de près la puissance spirituelle du Pape, on commença par en abattre le rempart terrestre... Il y a déjà vingt-cinq ans que, regardant autour d'elle, Rome voit maîtres du terrain les adversaires des institutions et des croyances chrétiennes. Elle voit les doctrines les plus perverses répandues ; la personne et le ministère du Vicaire de Dieu impunément méprisés ; la libre pensée opposée au dogme catholique, le siège maçonnique à la Chaire de Pierre."

Les déplorables événements, qui ont marqué toute l'époque romaine qui va de 1870 jusqu'à nos jours, sont donc là pour nous montrer quel désastre et quel souverain injustice a été la prise des Etats Pontificaux par les Piémontais.

Les catholiques les plus illustres, comme d'ailleurs aussi des hommes d'Etat éminents non catholiques, se sont fait l'écho de la parole des Papes en réclamant pour le Saint-Siège l'indépendance politique.

Le grand orateur espagnol, Donoso Cortés, disait, dans un discours prononcé en 1861 :

" Le monde catholique ne peut tolérer que le Souverain Pontife soit prisonnier... La question romaine n'est pas une question politique, mais une question religieuse ; ce n'est pas une question italienne, mais une question européenne ; ce n'est pas même une question européenne, c'est une question mondiale."

Gibbon, le célèbre historien protestant, écrit, dans son Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain, ces paroles remarquables :

" Le domaine temporel des Papes est fondé sur mille ans de respect, et le plus beau titre des Papes à la souveraineté, c'est le libre choix d'un peuple qu'ils ont affranchi de l'esclavage."

Et si l'on veut comprendre cette belle pensée du grand historien dans toute sa profondeur, on n'a qu'à la rapprocher de cette fière énumération que faisait Léon XIII, dans une autre lettre au Cardinal Rampolla, écrite le 15 juin 1887, des services rendus par les Papes-Rois à l'Italie et à l'univers :

" Les barbares repoussés ou civilisés ; le despotisme combattu et dompté ; les lettres, les arts, les sciences favorisés ; les libertés des communes, les entreprises contre les musulmans, quand ces derniers étaient les ennemis les plus redoutés non-seulement de la religion, mais de la civilisation chrétienne et de la tranquillité de l'Europe : ce sont là des gloires des Papes et de leur principat."

Quand les Souverains Pontifes pourront-ils retrouver l'indépendance nécessaire à la pleine et entière liberté de leur mission d'universel apostolat ?

Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, disait en 1861 :

" Je puis périr, mais la Papauté ne périra pas. Je peux souffrir le martyre, mais un jour viendra où mes successeurs rentreront dans la plénitude de leurs droits."

En attendant que sonne l'heure de la justice divine, entourons plus que jamais d'amour et de vénération la personne auguste de Pie X, Père des fidèles et Roi de Rome.

L'Ecole Technique

L'Ecole Technique de Québec ouvrira ses portes le 2 octobre prochain.

A cette occasion la direction a commencé à distribuer une plaquette où sont résumés, en quelques pages, les renseignements sur l'établissement lui-même, les cours qui y seront donnés, la nature ainsi que la durée de ces cours, et les conditions d'admission.

Il y aura des cours du jour et du soir. Les premiers dureront de septembre à juin, et les seconds d'octobre à avril.

L'enseignement sera théorique et pratique, mais le premier aura toujours un caractère technique.

L'enseignement pratique se donnera dans les ateliers de menuiserie, modèlerie, fonderie, forge et ajustage. Pour mieux permettre aux professeurs d'étudier les aptitudes, en première année, les élèves ne seront pas spécialisés, mais feront quatre stages successifs de deux mois environ, à l'ajustage, le menuiserie, la forge et la fonderie ; de sorte que lorsqu'ils feront choix de la spécialité qui leur convient le mieux, ils auront des autres métiers, une connaissance générale suffisante pour en comprendre les principes.

Ne seront admis à l'école que les élèves ayant quatorze ans révolus, et qui auront obtenu un résultat satisfaisant dans un examen écrit, dont les sujets sont choisis dans les limites du programme du cours supérieur des écoles primaires élémentaires.

Le programme comporte : 1o Une dictée de quinze lignes environ, suivie de quelques questions de grammaire ; 2o Une narration sur un sujet simple ; 3o Une page d'écriture ; 4o Une composition d'arithmétique ; 5o Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada ;

6o Des notions de dessin géométrique,—constructions graphiques.

La rétribution scolaire mensuelle est fixée à \$3.00 pour la première année, à \$4.00 pour la deuxième, et à \$5.00 pour la troisième. Des dispositions spéciales permettront aux élèves bien notés d'obtenir une exemption partielle et même totale de cette rétribution.

Les cours du soir seront gratuits.

Comme on le voit, l'utilisation du magnifique instrument que le gouvernement vient de mettre à la disposition du peuple, dans l'Ecole Technique, est facile. Mais jusqu'à quel point en profitera-t-on ?

Nous osons espérer que l'école ne tardera pas à être encombrée, car nous serions coupables de négliger une si belle occasion de former des travailleurs experts et justement renommés.

L'Action Sociale n'a jamais négligé une occasion de pousser notre peuple à cultiver les qualités dont la Providence l'a si généreusement doué.

Dernièrement nous demandions aux cultivateurs de savoir se priver pendant quelques années de ceux de leurs fils qu'ils destinent à la terre, pour les envoyer dans les écoles d'agriculture, apprendre les secrets du succès de l'exploitation agricole moderne, et les moyens de soutenir victorieusement la concurrence de voisins aussi industriels et après au gain que tenaces au travail.

Les écoles techniques ne sont pas d'importance moins grande que les écoles d'Agriculture.

Aujourd'hui l'artisan qui veut réussir, a besoin, tout comme le cultivateur, de quitter les sentiers de la routine et du parti-pris ; et il suffit de jeter un coup d'oeil sur nos industries pour constater comme nous nous sommes laissés devancer par les autres dans des carrières où nous pouvions si facilement être leurs égaux, et même leurs supérieurs.

Il suffit d'observer ce qui se passe dans les grandes industries pour constater que la proportion des contre-maitres étrangers y est beaucoup trop grande, et que cet état de choses est la condamnation de notre apathie et de notre insouciance.

Le Canada a tout ce qu'il faut pour devenir une des plus grandes nations du monde ; et l'avenir ne peut manquer de lui appartenir, si ses cultivateurs et ses ouvriers savent se mettre en état d'exploiter avec intelligence et habileté les ressources mises à leur disposition.

Que les enfants, et surtout les parents, se persuadent donc que le meilleur moyen de se faire un revenu considérable et assuré, n'est pas de saisir la première occasion de gagner quelques sous, en se fiant au hasard pour l'avenir, mais de ne négliger rien de ce qui peut être prévu, et de mettre toutes les chances de son côté avant d'entreprendre une affaire.

L'exemple de l'Allemagne, de la Belgique et du Danemark pourrait nous servir utilement de leçon. Ces pays, encombrés par une population dense, et resserrée dans des frontières étroites, ont cependant réussi à se mettre à la tête de leurs concurrents, grâce à l'esprit de travail et de persévérance de leurs habitants.

Si la culture était en Canada ce qu'elle est au Danemark, ce ne sont pas des millions, mais des milliards que nos paysans verraient entrer dans leur caisse chaque année ; et si nos ouvriers suivaient l'exemple des Belges et des Allemands, avec les matières premières que nous possédons, le Canada ferait sa marque dans la lutte industrielle.

Secouons donc l'apathie dans laquelle nous avons plongés une vie, jusqu'ici trop facile. Ne craignons pas l'effort, il n'en est pas de stérile ; dirigeons nos fils vers ces écoles, où ils puiseront les moyens nécessaires pour faire facilement leur trouée dans la vie, et pour contribuer à la prospérité d'un pays qui doit leur être cher à plus d'un titre.

COMMERCE

AUX ETATS-UNIS

A NEW-YORK, d'après Henry Clews & Co. le marché s'est ressenti, cette semaine, de l'incertitude financière internationale. Les affaires étrangères en Europe n'ont pas, du moins à la surface, subi d'augmentation de tension ; mais on a néanmoins constaté une attitude de malaise dans les cercles des banques étrangères et il n'est certainement pas extraordinaire que ce malaise gagne ce côté-ci de l'océan, spécialement en conséquence des ventes actives de valeurs américaines qu'ont faites un grand nombre de porteurs étrangers.

Comme nous l'avons dit et répété avec emphase, dans des analyses antérieures du marché, le câble et le télégraphe ont converti tous les grands centres financiers du monde en un simple marché, dont les diverses sucursales, comme Londres, New-York, Paris, Berlin, Amsterdam, etc., agissent en harmonie d'une manière instantanée. Il faut donc se placer à un point de vue international, si on veut

avoir un juste et complet aperçu des conditions financières, et on ne peut guère s'attendre à ce que le marché de New-York soit fort et confiant quand les grands intérêts financiers de Londres et Paris sont si préoccupés de l'aspect politique. Prise dans son ensemble, la situation étrangère est sans aucun doute meilleure qu'elle n'était, il y a une semaine, mais les conditions intimes de la situation sont si variées, si complexes et tellement liées à la dignité internationale qu'on ne peut raisonnablement s'attendre à une période considérable d'incertitude continue dans les cercles financiers, avant que l'harmonie soit finalement rétablie.

Dans le pays, nous avons un certain nombre d'influences troublantes qui sont particulièrement à notre propre marché. Il y a en premier lieu l'état de nervosité ordinaire concernant l'état des récoltes de blé du printemps et de mai. On aura des données positives lorsque le gouvernement publiera, mercredi prochain, son rapport du mois d'août concernant l'état des récoltes. Cet état sera le résultat des recherches du gouvernement jusqu'au 1er août, de sorte qu'on aura alors des informations positives et officielles au sujet de l'étendue des dommages faits récemment au blé du printemps et au blé d'été par la chaleur intense et la sécheresse que nous avons eues. Les meilleures informations que nous avons pu obtenir laissent entendre que le rendement du blé du printemps sera loin d'être ce que l'on s'attendait qu'il serait, il y a un mois ; mais les apparences de la récolte du blé d'été sont encore excellentes, car il est bien connu qu'à cette époque de la maturité, les chaleurs sont d'un véritable bénéfice pour le maïs. Quant à ce qui concerne le coton, le rapport que le gouvernement va publier, mercredi, va être de nature à confirmer ses estimés précédents à savoir que nous allons avoir une récolte excédant en volume aucune des récoltes de coton que nous avons eues depuis plusieurs années.

A ce sujet, on aurait tort de considérer la réduction de la production des cotonnades dans les États-Unis comme un indice d'arrêt dans le commerce. Avec une provision de coton brut aussi abondante en perspective, on est naturellement porté à suspendre les achats des produits manufacturés, jusqu'à ce que l'influence de la nouvelle récolte se soit fait sentir et que les prix aient été établis pour la saison sur une base permanente. Le commerce en général est de fait meilleur en quelque sorte qu'il n'était. On estime que les usines de la Corporation des aciéries des États-Unis opèrent dans la mesure de 70% de leur capacité ; on peut espérer cette proportion comme un indice assez exact de l'état de l'industrie de l'acier en général.

L'Ouest et en particulier le Canada, ont commencé à retirer des fonds pour le mouvement des récoltes. Mais nos banques semblent suffisamment bien approvisionnées pour faire face à la demande, sans avoir à prendre des mesures spéciales, soit en faisant des prêts remboursables à demande, soit en liquidant les valeurs de bourse qu'elles possèdent en quantités considérables. Il n'y a pas de doute que la période du mouvement des récoltes va encore passer, cette année, sans qu'il y ait de gêne marquée dans aucune direction, parce que ni le commerce ni l'industrie ne paraissent devoir prendre de suite une activité suffisante pour que nos négociants aient besoin particulièrement des avances en un temps où elles sont appelées à faire face aux besoins des fermiers. Depuis que l'incertitude existe à l'étranger, on a vu un énorme mouvement de valeurs américaines, mais pas assez cependant pour que les exportations de produits matériels puissent modifier le balance du commerce international qui s'est accumulée, ou qui a grossi d'une manière si extraordinaire en faveur du pays. On ne paraît pas généralement apprécier la rapidité du progrès du pays comme exportateur de produits manufacturés. Il va de soi qu'au fur et à mesure que nos grandes fermes se convertissent en lots à bâtir, nos exportations de blé diminueront. Mais d'un autre côté l'établissement de nouvelles industries, de nouvelles manufactures fait plus que compenser la diminution de nos exportations de produits de ferme. On voit par le Bureau des Statistiques, à Washington, par exemple, que les exportations de produits de nos manufactures durant l'année fiscale, que nous venons de terminer, excèdent un milliard de dollars. Dans les douze mois expirés en juin, l'exportation de nos produits manufacturés a été d'une valeur de \$910,000,000, ce qui constitue une augmentation de 18 1/2% sur l'année précédente, et de 100% virtuellement dans la dernière décennie. En 1901, la valeur de l'exportation de nos produits manufacturés n'était que de \$466,000,000, et il y a vingt ans nos exportations de produits manufacturés n'étaient que d'une valeur de \$188,000,000.

Le mouvement de nos exportations de produits manufacturés indique d'une manière frappante une augmentation croissante et constante de la prospérité du pays, prospérité qui a eu nécessairement de l'écho dans les recettes de nos grands systèmes de transport et de nos grandes corporations industrielles, et prospérité qui devra augmenter maintenant d'une manière active,—c'est de moins notre opinion,—les nouveaux arrangements de réciprocité que le gouvernement vient d'être autorisé de conclure avec nos voisins du nord. Cette réciprocité canadienne va certainement stimuler l'établissement d'un grand nombre de nouvelles industries dans diverses sections du pays ; et ce n'est certainement pas dépasser la mesure que de dire que nous pouvons voir dans cette nouvelle phase de notre politique tarifaire le commencement d'un mouvement par lequel le même arrangement pour le réciprocité des commerces sera offert à d'autres pays. Nous voyons dans la convention de réciprocité que le Canada le commencement d'une nouvelle ère de paix internationale, une nouvelle forme d'arbitrage qui ont traités, cette semaine, par l'Angleterre et la France, et par nous-mêmes, sont de nouvelles preuves de la popularité que le mouvement dans l'intérêt de la paix mondiale prend par tout le monde entier. Et qui oserait dire que la paix internationale ne signe pas la prospérité internationale ?

La situation technique du marché des valeurs est devenue tout à fait incertaine ; il peut se faire qu'il n'y ait pas de mouvement général d'achat d'un volume suffisant pour causer aucune augmentation ou hausse de prix avant une nouvelle liquidation ; c'est ce que suggère la situation actuelle du marché. Mais ceux qui achètent pour vendre, de suite, ceux cependant, qui font le négoce de valeurs, vont certainement avoir l'occasion de faire d'excellentes transactions durant un mois ou deux.

AU CANADA
A TORONTO, d'après R. G. Dun & Co. le commerce en gros, la semaine dernière, n'a eu rien d'extraordinaire. Nous en sommes réellement à la fin de la campagne ordinaire et cette année ne fait pas exception. Comparativement parlant, le volume général du commerce est un peu plus considérable que les années précédentes, par suite du progrès et du développement de la Puissance, mais naturellement nous avons plus d'hommes d'affaires et de négociants et il y a plus de capitaux engagés dans le commerce. Bien entendu, les derniers temps dans les Etats du Nord-Ouest sont très défavorables, on rapporte que les conditions dans nos provinces de l'Ouest sont à peu près ce qu'elles étaient il y a quinze jours. Le seul

rapport défavorable concernant la récolte canadienne a été fait par un hausseur isolé de Chicago, qui a déclaré à la Bourse de Chicago que le rendement allait être de 150,000,000 de minuts. Cependant, les nouvelles des plus autorisées rapportent que la récolte ne sera pas moins de 175,000,000 de minuts et peut aller jusqu'à 190,000,000.

Le commerce en gros va renaitre à Toronto dans trois ou quatre semaines, quand la saison des vacances sera finie. La vente des marchandises pour assortiment est en général passablement bonne. Les fabricants de cotonnades doivent nécessairement réduire le prix des marchandises pour le printemps, par suite de la baisse extraordinaire et soudaine du prix de la matière brute. Dans le commerce d'épicerie, l'événement le plus important de la semaine a été une nouvelle hausse dans le prix du sucre ; les sucres raffinés se vendent actuellement \$5.25 le sac en gros. Les conserves alimentaires en boîtes, comme les fèves, les tomates, les pois, etc., sont aussi en hausse. Le commerce dans la ferronnerie et les métaux est actif à prix ferme. Le blé est beaucoup plus ferme, mais la hausse a diminué le commerce d'exportation. Les provisions de bouche sont généralement fermes ; le beurre et le fromage sont en hausse. Il y a eu trois faillites dans le district la semaine dernière.

A QUEBEC, d'après la "Semaine Commerciale", la semaine dans plusieurs lignes de commerce a été très satisfaisante. Vu la grande chaleur de ces jours derniers, ce que nous voyons touchant l'augmentation de la production du commerce semble devoir se confirmer. La situation dans le commerce de gros est restée stationnaire depuis trois semaines. Le commerce du détail accuse une activité satisfaisante ; la température aidant les ventes deviennent meilleures dans les marchandises d'été.

L'argent est assez abondant à la ville. A la campagne la collection ne marche pas encore activement. Les produits de la ferme sont pour plusieurs du moment, à la hausse. Aucun n'a subi une baisse, mais plus d'un n'ont pas varié. Par exemple, le beurre frais de laiterie est passé de 18 1/2 cts à 20 cts ; les crèmes de choix sont à 24 cts, le second choix à 23 cts et 21 cts qu'il était la semaine dernière. Les oeufs contiennent un sou de plus.

Dans l'épicerie, il n'y a aucun changement. Même stabilité des prix dans les drogues et les produits chimiques. Aucune modification non plus dans les quincailleries, si ce n'est dans les prix des couleurs. La térahéline est encore en baisse, v. 50c à 55c de 85c à 90c qu'elle était il y a huit jours. Les huiles n'ont pas varié.

Bonne animation dans le marché aux fruits ainsi que pour les légumes frais. Les patates nouvelles ont diminué de 50c ; elles se vendent aujourd'hui \$1.50 le sac. Baisse dans les prix des poivres qui se donnent pour \$2.25 la boîte. Les concombres sont plus faciles à 20c.

On remarque l'activité dans les charbons, activité normale pour la saison. L'impulsion générale chez les marchands est que le marché va continuer à s'améliorer jusqu'à la fin de l'été.

BOIS DE CHAUFFAGE.—Erable 3 pieds \$7.00 ; érabes 2 1/2 pieds, \$6.00 à \$6.00 ; mélèze 3 pieds, à \$6.50 ; mélèze 2 1/2 pieds, à \$5.50 ; mélèze 2 pieds, \$5.00 ; cyprès 3 pieds, à \$5.00 ; bouleau 3 pieds, à \$4.50 ; bouleau 2 1/2 pieds, à \$4.50 ; bouleau 2 pieds, \$4.00 ; épinette rouge 2 1/2 pieds, \$6.00 ; épinette rouge 2 1/2 pieds, \$5.00 ; hêtre 3 pieds, \$5.50 ; hêtre 2 1/2 pieds, \$4.50 ; arêtes ou stabs de 1.75 à \$2.00, selon choix et livraison, le voyage ; stabs mélangés 3 pieds, \$5.50 ; blocs de 2.25 à \$2.50 le voyage.

MARCHE DE MONTREAL
Grains et farines.—Dans les grains on cote : blé d'Inde américain, No 2, jaune, de 00c à 00c ; No 3, de 00c à 00c ; pois de \$9.00 à \$9.00 ; avoine de 42c à 42c ; avoine extra No 1, de 42c à 42c ; avoine No 2 de l'ouest de la nouvelle moisson, 00c à 00c ; No 3 de l'ouest canadien, de 41 1/2c à 42c.

Dans les farines les prix continuent à être satisfaisants et fermes : La farine de Manitoba, blé de printemps, est cotée de \$9.00 à \$5.30 ; la forte de boulangerie, \$9.00 à \$4.60 ; la farine patente du Manitoba blé du printemps, second, \$9.00 à \$4.80 ; farine de printemps d'hiver, \$4.85 à \$4.75 la straight roller, de \$4.90 à \$4.10 ; en sacs, de \$1.75 à \$1.85 extra, de \$1.60 à \$1.85 ; son du Manitoba en sacs, de \$20.00 à \$21.00, les recoups (shorts) \$20.00 à \$23.00 la tonne ; la moulée de moulage de \$25.00 à \$28.00 la tonne, suivant qualité ; la moulée de grain pur, de \$30.00 à \$31.00.

Beurre et fromage.—Le marché du fromage a été ferme, et le fromage de l'ouest s'est vendu de 12 1/2c à 12 3/4c et celui de l'est de 12 1/2c à 12 3/4c. On a reçu, mardi, 20,946 boîtes de fromage.

Le marché au beurre s'est amélioré. On cote de 23 1/2c à 24c la livre celui de plus belle qualité venant des crémeries. On a reçu, mardi, 2,204 paquets de beurre.

Les réparations du "Niobe"

COUTERONT UN QUART DE MILLION DE DOLLARS.—ON NE PEUT LE MAINTENIR A FLOT QU'AU MOYEN DE POMPES.

Halifax, N. E. 11.—Le "Niobe" est toujours à la même place et attend que les réparations que les fûts subir au "Cornwall" soient faites pour entrer dans la cale sèche. L'on enlève actuellement les canots et les autres munitions de guerre qui sont dans le navire.

Comme on a pu le constater, le gouvernement et la poupe ont été élevés et l'on croit que les plaques nécessaires pour réparer cette partie ainsi que le gouvernail devront être demandés en Angleterre. Toutes les autres réparations pourront être faites ici même.

Les estimés probables du coût des réparations sont d'environ un quart de million.

Le "Cornwall" ne subira que des réparations temporaires quoiqu'il ait été gravement endommagé. D'après les marins à bord de ce navire le roc sur lequel a frappé le bateau n'est pas mentionné sur la carte de navigation ; c'est aussi l'opinion de capt. Johnson, inspecteur des phares qui est allé dimanche faire enquête à Clark's Harbor et qui a estimé toute la course accomplie par le "Cornwall".

L'on croit que le capitaine Lee et l'officier McLeod ne seront pas tenus responsables de cet accident grâce à ces circonstances.

Echappé belle

Sept Pères Rédemptoristes ont failli se noyer

Rockport, Mass., 11.—Spéciale.—Sept Pères Rédemptoristes de l'abbaye Mission, de Boston, ont été sauvés hier par les guides de sauvetage de Cap Cove Station, après que le yacht dans lequel ils étaient pris place les plus diligents ont coulé presque à fond, étant brisé sur le récif de Sandy Bar. Les prêtres qui composent le groupe étaient les RR. PP. Thomas, V. Twohey, James Clark, Frank Parnish, William Prago, Michael Gannon, Simon Grogan, natif de Québec et Henry Borgman.

Incendie à Londres

Destruction d'un grand hôtel

Londres, 11.—Après un estimé fait avec soin, la gérance de l'hôtel Carlton a trouvé que les pertes dues au feu et à l'eau sont de \$250,000 à \$300,000 entièrement couvertes par les assurances. Ces pertes comprennent aussi ce que les hôtes possèdent en effets et en bijoux. On a porté quelques réclamations contre la gérance de l'hôtel ; mais il s'agit surtout d'articles qui ne sont pas d'une grande importance. Il est probable que les pensionnaires n'ont pas fait de lourdes pertes.

Le Roi George a télégraphié hier aux gérants de l'hôtel pour leur exprimer ses sympathies.

La majesté de l'Empire

A vivement impressionné le premier ministre d'Australie

Perth, Australie de l'Ouest, 11.—Spéciale.—L'hon. Frank Wilson, premier ministre de l'Australie de l'Ouest vient d'arriver de Londres, et il a déclaré qu'il avait été vivement impressionné par la majesté de l'Empire.

Dans une interview, il a déclaré qu'il était convaincu plus que jamais de la nécessité d'un service militaire obligatoire dans la Grande Bretagne, et il a déclaré appuyer le projet de l'amiral Henderson pour le développement de la marine australienne.

Le legs Muerling

Un nouveau du défunt en réclame une partie

Los Angeles, Cal., 11.—Cher Muerling, est en route pour Paris dans le but de contester la donation de la somme de un demi million faite par son oncle aux pauvres de Montréal. Muerling réclame une partie de cet héritage et déclare qu'il y a dans le testament une clause qui lui permettrait de faire annuler cette donation.

Triste accident à Roberval

Un indien se fait tuer par un train

Un indien que l'on dit se nommer Pierre Karouls a été victime, à Roberval, d'un accident qui lui a coûté la vie. Le malheureux était monté sur un train autre que celui qu'il devait prendre et quand il s'aperçut de son erreur il sauta du convoi, mais la vitesse de ce dernier était telle qu'il fut projeté sous les roues et horriblement mutilé ; il s'est coupé les deux jambes et un bras. La victime est morte une couple d'heures après l'accident.

Un jeune homme se noie

A EAST BROUGHTON

M. J. Edmond Beaudoin, fils de M. Téléphore Beaudoin, marchand, de East Broughton, s'est noyé vers 5 heures, avant-hier soir en se baignant.

M. Beaudoin était accompagné d'un ami qui fut impuissant à lui porter secours.

M. Beaudoin se lança dans l'eau et ne reparut pas.

On chercha toute la nuit, le corps du jeune homme et ce n'est qu'hier matin qu'on le retrouva à un demi-mille environ de l'endroit où il avait disparu.

Brulée vive

En allumant un poêle à pétrole

Montréal, 11.—Spéciale.—Mme Marie Maréchal, une jeune fille âgée de 33 ans, domiciliée au No 457 rue Cuvillier, est décédée ce matin, à l'Hôpital Notre-Dame, succombant aux brûlures reçues, hier soir, en allumant un poêle à pétrole.

La Terre

Le grain de trèfle

Les cultivateurs de la région de Québec ont été particulièrement favorisés depuis le commencement de la saison. Pendant qu'ailleurs la sécheresse compromettait les récoltes, ici la pluie est toujours tombée à point et le chabot a favorisé particulièrement la végétation. Aussi, de mémoire d'homme, ne se rappelle-t-on pas avoir vu des champs d'aussi belle apparence. Le foin surtout, dont la récolte est, à cette heure, pratiquement terminée, a été très abondant, d'excellente qualité, et le fenaillon est fait dans d'excellentes conditions. Déjà la repousse dans plusieurs prairies, fait entrevoir ce que pourra être la seconde récolte de trèfle pour ceux qui songeront à l'utiliser comme fourrage ou pour la graine.

À propos de cette dernière, voici les conseils que donne le "Journal d'Agriculture", sur la façon de la récolter :

On peut tirer la graine de trèfle de la première ou de la seconde coupe.

Laquelle des deux est préférable ? Les opinions sur ce point sont partagées.

Rawdon, au comté de Montcalm, qui s'est fait une réputation comme producteur de graine de trèfle, est revenu à la première coupe.

Quoiqu'il en soit, il faut laisser mûrir parfaitement le trèfle jusqu'à ce que les capitules soient noirs.

Avec le trèfle on n'a pas à craindre l'égrègne sur le champ.

On fauche par un temps sec, puis le jour même ou le lendemain on rassemble le foin en petites bottes. On le laisse sur le champ de 10 à 13 jours et on le retourne souvent, sans ouvrir les bottes. Chacune de ces bottes ne constitue d'ailleurs qu'une "fourchetée".

La paille "rouit", puis devient noire.

Naturellement la récolte de fourrage est sacrifiée, mais ainsi fané le trèfle se bat facilement, il sert ensuite comme litière.

On rentre le foin quand il est bien sec.

Plusieurs récoltent, pour la graine, la seconde coupe au lieu de la première.

Ce procédé peut avoir sa raison d'être lorsque la première coupe est très fourragère, très épaisse, très luxuriante, et en conséquence pauvre en graine.

Dans ce cas on peut recourir à un moyen terme.

On fait une récolte de fourrage à bonne heure et on laisse bien mûrir la seconde pousse, pour en tirer la graine.

Défeuillage des forêts

PAR LA TORDEUSE DES BOURGEOIS DE PIN

Bulletin de la Commission de la conservation (publié sous la direction du Comité de la Presse et des Organisations Coopérantes) :

Les marchands de bois et ceux qui s'intéressent aux produits de la forêt s'inquiètent et s'alarment des ravages causés, en différentes parties du Canada, par la tordeuse des bourgeois du pin (Tortrix fumiferana). Ils craignent que le pin subisse un sort semblable à celui du mélèze qui a été détruit, il y a environ vingt-cinq ans. Cependant, grâce aux investigations effectuées par la Division de l'Entomologie du ministère fédéral de l'Agriculture, la situation paraît plus acceptable et rassurante qu'on ne l'avait supposé tout d'abord.

Il y a deux ans, on signalait les ravages que produisait la tordeuse de bourgeois sur le sapin Douglas dans l'île de Vancouver; on apprenait aussi de la province de Québec, que le pin et le sapin baumier subissaient un souffrir. Dans Québec, ces insectes ne s'attaquent d'abord qu'aux arbres de la partie centrale-ouest de la province, mais, en 1910, ils s'étendent leur travail de destruction jusqu'aux forêts à l'est du Saint-Laurent. C'est alors que les propriétaires de domaines forestiers se révoltèrent et crurent à la possibilité de l'extension du danger.

À l'état de chenilles, ces insectes détruisent les bourgeois du pin et du sapin baumier, surtout au sommet de l'arbre. Ils mordent aussi les feuilles, cette morsure et les excréments des chenilles font prendre aux arbres une teinte rouge-brun. Quand un grand nombre d'arbres ont été ainsi atteints, ils ressemblent à ceux qu'un incendie aurait atteints.

Comme une telle épidémie d'insectes de l'air ne saurait être maîtrisée que par des moyens naturels, l'Entomologiste du Dominion a visité quelques-unes des régions infectées, afin de découvrir un remède naturel pour sauver la situation. On a trouvé divers insectes ennemis, à parasites, qui détruisent les tordeuses de bourgeois; on s'en servira pour détruire ces insectes. On n'a pu être grand nombre de parasites, surtout parmi les plus petits, qui attaquent les oeufs de la tordeuse de bourgeois, on a tout lieu de penser que l'on réussira à exterminer celle-ci. Si l'on se rapporte à des expériences antérieures pratiquées dans les études de la nature, on peut espérer qu'après une année ou deux, l'insecte sera tenu en respect par ses parasites

LA SCHLAGUE

(Du "Journal d'A. et d'H.")

De peur que l'on nous accuse de rigorisme ou de pessimisme, si nous traitons nous-mêmes le sujet, de peur de passer pour grincheux, si nous faisons nous-mêmes des remarques analogues, nous citons mot à mot ce que dit au sujet de l'insuccès et du défaut de prospérité en agriculture, une personne autorisée de la province-soeur, M. G. C. Creelman, le distingué président du Collège provincial d'Agriculture de Guelph, Ont.

L'INSUCCÈS EN AGRICULTURE

"Le plus grand obstacle peut-être au succès financier sur une ferme provient du fait que le cultivateur méconnaît dans la pratique les principes d'affaires et se montre hostile à tout changement de méthodes."

"Le cultivateur ordinaire observe nombre des principes primordiaux."

"Il se couche tôt et se lève tôt, il est industrieux, patient, persévérant, appliqué au travail quotidien, il récolte ses foins quand le soleil respicendit, paie cent centins le dollar, vit frugalement la plupart du temps, sans luxe, loin des plaisirs de la vie sociale; il ne s'accorde pas de congés à dates déterminées."

"Ou trouver alors le point faible ?"

"Il m'a toujours semblé que l'instinct commercial n'a jamais été bien éveillé chez le cultivateur d'Ontario. Cela est peut-être dû au manque de concurrence en affaires, mais il n'en est pas moins notoire que pas un cultivateur sur cent ne risque dix piastres en affaires pour en réaliser vingt, que pas un sur cent ne pratique le drainage au moyen de tuyaux sur sa ferme, même s'il a de l'argent en banque même s'il est absolument certain de doubler le capital placé dans une pareille entreprise par l'augmentation d'une seule moisson."

"Très peu de cultivateurs profitent des dépressions du marché pour acheter des veaux, des agneaux, des poulets, quand ces animaux se vendent à prix réduits par suite de la rareté du fourrage, dans le but de les entretenir en attendant la hausse et une saison plus favorable à la vente de certaines classes spéciales de bestiaux."

"Au cours d'une saison, alors que le fourrage était rare dans une partie de cette province, j'ai vu vendre de bonnes vaches laitières pour \$15, chacune, tandis que dans une autre partie de la province, où le fourrage était abondant, le même type d'animal se vendait, à l'enchère publique, \$50. à \$60."

"J'ai mentionné un second obstacle: l'aversion du cultivateur à changer de méthodes."

"On sait, par exemple, grâce à l'analyse chimique et à la pratique actuelle, que le foin de luzerne vaut, livre pour livre, le son de blé, comme aliment pour les vaches laitières. Les conférenciers du "Farmer's Institute" prêchent depuis des années la culture de la luzerne; ils ont indiqué l'espèce de terre qui convient à cette culture; ils ont enseigné comment il faut couper et récolter cette plante, comment il faut s'en servir dans l'alimentation. Le son de blé ne vaut pas moins de \$25, la tonne depuis nombre d'années, et la plupart de nos bonnes terres élevées de l'Ontario pourraient produire de trois à cinq tonnes de luzerne à l'arpent pendant une période indéfinie, cependant des centaines de cultivateurs achètent du son dans une proportion équivalente à chaque tonne de luzerne qu'ils récoltent."

"Ne pourrions-nous pas nous appliquer à nous-mêmes quelques-unes de ces observations que M. Creelman fait à propos de l'agriculture ontarienne?"

SCHLAGUE & CIE.

L'ENGRAISSEMENT

C'est le temps pour les éleveurs, de songer à mettre les poulets dans la cage d'engraissement afin de les préparer pour le marché.

Nous croyons utile de répéter aujourd'hui les conseils que le régisseur de la base-cour d'Oka a déjà donnés à ce propos dans nos colonnes.

CAGES D'ENGRAISSEMENT

Construire une épinette ou cage d'engraissement pour douze poulets est l'affaire de quelques heures, et cette construction ne demande que quelques matériaux.

La nourriture pour l'engraissement est peu dispendieuse: de la farine fine moulu, du lait de boue ou un lait sûr quelconque pour délayer cette dernière et donner au mélange la consistance d'une pâte à crêpes un peu épaisse; une couple de livres de suif par douzaine de poulets, est voilà tout.

PRECAUTIONS

Nous considérons qu'il est inutile de mettre un poulet dans la ca-

Feu l'abbé Edmond Marcoux

L'ANCIEN VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL A MONTRÉAL EST DÉCÉDÉ HIER A HYÈRES, EN FRANCE.

M. l'abbé Edmond Marcoux, ancien vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, est décédé le 11 courant à Hyères, France, où il s'était rendu dans l'intérêt de sa santé. Cette nouvelle que nous annonçons ce matin un éblouissement venu de France a péniblement surpris les nombreux amis que M. l'abbé Marcoux laisse au Séminaire de Québec où il a enseigné pendant plus de 12 ans.

M. l'abbé Jean-Edmond Marcoux est né à St-Charles de Bellechasse, le 20 octobre 1848, de Jean-Baptiste Marcoux et de Hermine Turgeon. Il fit ses études à Québec, où il fut ordonné par le Cardinal Taschereau le 7 juin 1875. De 1878 à 1885, il a été à Québec professeur, assistant-procureur, assistant-directeur et directeur de l'Université Laval à Montréal (1885-1889); desservant à Champlain des Etats-Unis, dans l'état de New-York (1889-1890); vicaire à Notre-Dame de North Adams dans le Massachusetts (1890-1893); premier curé de Saint-Raphaël de Williamstown (1893-1897), où il a été un presbytere, organisé une école paroissiale, et où il a construit le sous-sol d'une église à Greylock en 1892-1897; curé de Saint-Louis d'Indian Orchard (1897-1901), où il a établi une école paroissiale en 1899; depuis 1901, il était curé de l'Immaculée-Conception de Pittsburg, qu'il a divisé en 1903 pour la fondation de la nouvelle paroisse Saint-François d'Assise. Se sentant malade par la maladie qui le venait emporter, il partit il y a quelques temps pour Hyères, France, où il espérait refaire ses forces, mais le beau climat de notre Marie-Patrick fut impuissant à établir une santé épuisée par des travaux et des soucis de toutes sortes.

Nous prions la famille Marcoux, d'agréer nos plus sincères condoléances.

La situation est grave à Londres

INTERVENTION PROBABLE DES TROUPES. — LA CAPITALE EST MENACÉE DE FAMINE. — PLUS DE 100,000 GREVISTES.

Londres, 11.—Hier après-midi, à la Chambre des Communes, l'hon. Winston S. Churchill, secrétaire d'Etat, a fait connaître que si la question de la grève n'était pas réglée sans retard, le Gouvernement était disposé à prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre public et garder intactes à la ville de Londres les provisions qu'elle reçoit.

Le département de la guerre a intimé aux troupes d'Albersthorp de se tenir prêtes à se précipiter sur Londres, s'il le faut.

Vers la fin de la journée, hier, les charroyeurs de charbon en sont venus à une entente avec les délégués de la Chambre de Commerce. Il ne reste plus qu'à régler l'affaire de certains autres ouvriers et des camionneurs.

Cependant, avec plus de 100,000 débardeurs et autres manoeuvres en grève, il est difficile de se procurer des provisions parce que la main-d'oeuvre manque pour les transporter. Aussi la situation de la ville, par suite du mécontentement plutôt croissant des ouvriers, devient-elle lamentable. L'autorité n'a plus d'influence.

L'argent perdu depuis le commencement de la grève s'élève à un montant incroyable. Les marchands seuls, si l'on se base sur des calculs faits, perdent \$10,000,000 toutes les 24 heures. Que ne doivent pas perdre maintenant les ouvriers qui ne perçoivent pas leurs salaires.

Le Gouvernement emploie encore les moyens de conciliation auprès des ouvriers; il faut en arriver à une entente, parce que la plus terrible famine, non seulement de pain, mais de tous les aliments, menace la ville et ses huit millions d'habitants.

Les familles des ouvriers en grève menacent déjà les entrepôts de provisions en dépit de la surveillance exercée par la police montée.

Les femmes se déclarent grévistes et conduisent la grève aussi bien que les hommes.

Les grévistes augmentent constamment en nombre. Il y en a maintenant au-delà de 120,000, dit-on. Les docks sont déserts; la Tamise est couverte de vaisseaux chargés qui ne peuvent se rendre aux quais pour décharger leurs cargaisons. Des milliers de tonnes de fruits, de légumes et autres provisions pourrissent sur les quais. La mauvaise odeur augmente tous les jours et la maladie pourrait se déclarer.

Les journaux mêmes et la presse en général vont aussi se ressentir de la grève à cause du manque de papier.

Hier, à Liverpool, on a essayé d'envoyer à Londres des trains chargés de provisions. La police montée protégeait les envois. Mais les grévistes ont attaqué les soldats avec une véritable grêle de briques et de cailloux et ont enfin eu le dessus, jusqu'à ce qu'ils eussent réussi à vider les chars de provisions. Ailleurs aussi, à Liverpool, les grévistes ont renversé, hier, dans les rues, les voitures chargées de provisions. Le commerce est arrêté partout.

Noyé dans la rivière St-Charles

Un bien triste accident vient de jeter le deuil dans la famille de M. Alb. Martineau, de St-Roch; le jeune Albert, fils de M. Martineau, s'est noyé vers les 7.30 hier soir, alors qu'il s'amuserait sur un quel, près de l'Hospice St-Charles avec un de ses petits frères, à lancer des copeaux dans la rivière St-Charles. Le jeune Martineau perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Comme il ne se trouvait alors personne sur le quel ou dans les environs pour lui porter secours, le malheureux garçon n'a pu être sauvé.

Une demi-heure plus tard, les MM. Jeffrey, de la Base-Ville, repêchèrent le cadavre du petit malheureux.

Une étrange disparition

UNE VIEILLE FEMME ATTEND EN VAIN LE RETOUR DE SON FILS, PARTI AVEC UNE SOMME DE \$700.

New-York, 12.—Spéciale.—Mme Maria A. Denault, vieille femme d'environ 65 ans, qui dit demeurer au No 277, rue Ontario, Montréal, a rapporté à la police, hier soir, que son fils, Jean, âgé de 35 ans, courtier en diamants, est disparu, alors qu'il se trouvait près d'elle, sur le pont de Brooklyn, du côté de Manhattan. Elle a dit qu'elle était arrivée à New-York le matin en compagnie de son fils qui tient son bureau au No 17, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Jean a amené avec lui un étalon blanc, qu'il a vendu durant la journée, au prix de \$700. Ils décidèrent ensuite de se rendre à Coney Island et atteignirent le pont de Brooklyn. Jean y quitta sa mère en disant qu'il allait prendre une connaissance. Elle l'attendit une couple d'heures et un passant lui demanda qu'elle attendait. Elle le lut dit et il la dirigea vers la station de la rue Oak. Mme Denault fut alors envoyée au bureau des détectives qui se chargèrent de retrouver le disparu.

Il avait \$700 sur lui lorsqu'il a quitté sa mère. Mme Denault n'avait que \$7.00 sur elle, en argent canadien. Les détectives l'ont conduite au Broadway Central Hotel. Elle craint que son fils ait été entraîné dans quelques tripot et dévalisé.

Mort de M. l'abbé J.-R. Desjardins

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

La triste nouvelle de la mort soudaine de M. l'abbé J.-R. Desjardins, arrivé hier, à S. Denis de Kamouraska, a profondément impressionné les prêtres présents à la retraite.

Né à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, le 13 décembre 1839, de Rémi Desjardins et d'Angèle Dumais, M. l'abbé Desjardins fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière. Il fut ordonné prêtre dans la Basilique de Québec, le 6 juin 1868. Il fut directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière de 1868 à 1870; vicaire à S. Georges de Beauce de 1870 à 1871; procureur du Collège de Ste-Anne de 1871 à 1874; curé de Ste-Louise de 1874 à 1884; encore procureur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière de 1884 à 1889; retiré à S. Denis de la Boutillerie de 1889 à 1901; assistant-aumônier de l'Asile de Beaufort de 1901 à 1905.

M. l'abbé Desjardins retourna à S. Denis en 1905, et c'est là qu'il est mort subitement, ce matin, à l'âge de 71 ans.

Dans son administration de la procureur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, poste qu'il occupa à deux reprises différentes, il se fit remarquer par sa clairvoyance, sa haute compétence des affaires et sa prudence. C'est sous la seconde administration de M. l'abbé Desjardins que fut construit l'aqueduc du Collège et de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, et c'est lui aussi qui a veillé à l'exécution des travaux qui ont marqué les débuts de cette entreprise importante.

Prêtre remarquable par sa piété, il priait avec beaucoup de régularité et était un sujet d'édification pour ses confrères. Dans sa retraite, à S. Denis, il se fit toujours un plaisir de prêter son concours au curé de la paroisse et la perte de ce prêtre zélé est amèrement déplorée par le curé et les paroissiens de S. Denis.

Le service et la sépulture de M. l'abbé Desjardins auront lieu à S. Denis de Kamouraska, mardi, le 13, à 9 heures. C'est S. G. Mgr Roy qui chanta le service.

S. G. Mgr Mathieu

LES PRÊTRES DU DIOCESE DE REGINA SE PRÉPARENT A LUI FAIRE UNE BELLE RÉCEPTION

Sa Grandeur Mgr Mathieu, récemment élevé au siège épiscopal de Regina, a eu ces jours derniers un entretien avec les Délégués Apostoliques, Mgr Stagni, mais rien n'a été décidé au sujet de la cérémonie de son sacre. On attendra l'arrivée des Bulles pour fixer la date de la cérémonie et en commencer les préparatifs.

Une dépêche de Regina nous annonce que les prêtres du diocèse ont tenu une réunion pour préparer une réception au nouvel évêque. On a formé des comités qui se sont mis immédiatement à l'oeuvre pour régler les détails de la réception. On s'attend à ce que Sa Grandeur arrive à Regina vers le dernier de septembre.

La consécration de la nouvelle église de Saskatoon a eu lieu dimanche dernier.

Sa Grandeur Mgr Langovin, archevêque de St-Boniface, a présidé les cérémonies, assistée de Mgr Pascal, évêque de Prince Albert.

Cette nouvelle église est d'une structure imposante, occupe un des plus beaux sites aux bords de la rivière Saskatchewan, coûte environ \$40,000 et fait très honneur au Rév. Père Vachon, et aux catholiques de Saskatoon.

Noyé en se baignant

Montréal, 11.—Spéciale.—Joseph Bélaïr, âgé de 14 ans, domicilié au No 244 rue St-Georges, s'est noyé en se baignant à la Longue Pointe hier. Le cadavre a été repêché.

Incendie à Ste-Agathe

Destruction du magasin Eggar

Ste-Agathe, 12.—Spéciale.—Un incendie s'est déclaré hier soir au magasin de nouveautés de Sam Eggar, et a causé des dégâts considérables. Le magasin occupait une jolie maison à deux étages. C'était un des principaux établissements de notre ville.

Mort de M. l'abbé J.-R. Desjardins

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

La triste nouvelle de la mort soudaine de M. l'abbé J.-R. Desjardins, arrivé hier, à S. Denis de Kamouraska, a profondément impressionné les prêtres présents à la retraite.

Né à la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, le 13 décembre 1839, de Rémi Desjardins et d'Angèle Dumais, M. l'abbé Desjardins fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière. Il fut ordonné prêtre dans la Basilique de Québec, le 6 juin 1868. Il fut directeur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière de 1868 à 1870; vicaire à S. Georges de Beauce de 1870 à 1871; procureur du Collège de Ste-Anne de 1871 à 1874; curé de Ste-Louise de 1874 à 1884; encore procureur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière de 1884 à 1889; retiré à S. Denis de la Boutillerie de 1889 à 1901; assistant-aumônier de l'Asile de Beaufort de 1901 à 1905.

M. l'abbé Desjardins retourna à S. Denis en 1905, et c'est là qu'il est mort subitement, ce matin, à l'âge de 71 ans.

Dans son administration de la procureur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, poste qu'il occupa à deux reprises différentes, il se fit remarquer par sa clairvoyance, sa haute compétence des affaires et sa prudence. C'est sous la seconde administration de M. l'abbé Desjardins que fut construit l'aqueduc du Collège et de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, et c'est lui aussi qui a veillé à l'exécution des travaux qui ont marqué les débuts de cette entreprise importante.

Prêtre remarquable par sa piété, il priait avec beaucoup de régularité et était un sujet d'édification pour ses confrères. Dans sa retraite, à S. Denis, il se fit toujours un plaisir de prêter son concours au curé de la paroisse et la perte de ce prêtre zélé est amèrement déplorée par le curé et les paroissiens de S. Denis.

Le service et la sépulture de M. l'abbé Desjardins auront lieu à S. Denis de Kamouraska, mardi, le 13, à 9 heures. C'est S. G. Mgr Roy qui chanta le service.

Un suicide sensationnel

UN DETENU A LA PRISON DE MONTRÉAL S'OUVRE LE GORGE ET LE VENTRE AVEC UNE BROCHE EN FER.

Montréal, 11.—Spéciale.—Un drame sensationnel s'est déroulé à la prison de Montréal, ce matin.

Un grec du nom de Constantinos, qui attendait son procès pour le meurtre d'un de ses compatriotes, s'est suicidé en s'ouvrant la gorge et le ventre avec une broche en fer.

Le malheureux a expiré dans les souffrances.

Lé tramway de Montréal

Deux autres accidents hier

Montréal, 12.—Spéciale.—Les accidents de tramway se multiplient tous les jours. Une nouvelle collision s'est produite hier soir entre deux tramways, coin Ste-Catherine et Amherst, mais personne heureusement ne fut blessé.

Un tramway de la ligne Ontario a aussi renversé une fillette, coin Ontario et St-Dominique et l'enfant a été transportée à l'hôpital.

Un incendie désastreux

DEUX MOULINS A SCIE ET UN PONT EN BOIS SONT DÉTRUITS A ST-CUTHBERT DE BERTHEVILLÉ.

St-Cuthbert, Berthier, 12.—Spéciale.—Un incendie désastreux a détruit, jeudi soir dernier, deux moulins à scie, propriétés de MM. Marcoux et Chouinard, et un pont en bois qui permettait de se rendre de Bertherville à St-Cuthbert.

L'incendie, vu de St-Cuthbert, offrait un spectacle terrifiant. Les flammes qui ravageaient les édifices de toutes parts, répandaient sur tout le territoire et sur la campagne environnant le lieu du sinistre une lueur qui éclairait toute cette région comme en plein jour.

Des centaines de personnes furent attirées sur les lieux et une brigade volontaire se mit courageusement à l'oeuvre pour combattre l'élément destructeur.

Le feu, qui avait pris naissance dans le moulin Marcoux, se communiqua vite au pont en bois, situé à quelques pas du moulin et qui fut réduit en cendres dans l'espace de quelques minutes. Le moulin Chouinard fut aussi presque complètement détruit, mais heureusement, le travail incessant des personnes généreuses qui avaient entrepris la lutte contre le feu, en ont alors raison et les flammes furent sous contrôle.

Les deux moulins sont une perte totale et on ne croit pas que les assurances couvrent les dommages.

La destruction du pont qui se trouvait sur le seul chemin offrant une communication directe entre St-Cuthbert et Bertherville, ne permettra plus, pour quelque temps de se rendre à Berthier. A moins qu'on pont flottant soit construit en attendant la reconstruction du pont incendié, il n'y a aucun moyen de communication entre ces deux villages. Plusieurs personnes de St-Cuthbert parties avant l'incendie pour aller assister à une assemblée libérale, à Berthier, n'ont pu revenir par cette route. Il leur a fallu se rendre à Berthier Junction pour parvenir à St-Cuthbert.

Le pont sera probablement reconstruit sans retard, car il est d'une nécessité absolue pour le village.

La fortune du millionnaire Gates

New-York, 11.—Le testament de M. John W. Gates sera homologué à Port Arthur, où le grand financier avait sa résidence.

C'est ce qui a été annoncé par MM. Byrne et McCutcheon, avocats qui avaient la garde du testament de M. Gates. M. Gates est mort hier à Paris. Sa fortune est évaluée à \$50,000,000. Il est connu que toutes ses propriétés sont léguées à Charley Gates, son fils.

Noyade à Montréal

Un jeune enfant se noie en tombant dans le Canal Lachine

Montréal, 12.—Spéciale.—Le jeune Jean Emard, âgé de 12 ans, demeurant au No 94, 6ième avenue, Ville Emard, s'est noyé hier soir en tombant dans le canal Lachine.

Le corps a été retrouvé quelques heures plus tard et envoyé à la morgue.

Une vente de terrains à Montréal

A produit une somme de \$840,000

Montréal, 12.—Spéciale.—M. Edouard Gohier, un courtier bien connu de cette ville, vient de vendre à M. James Barbour, un de ses collègues de Toronto, un lopin de terre situé dans S. Laurent et la Côte des Neiges.

M. Gohier a reçu six terrains pour le prix de \$846,668.



Couvre-têtes (Nets) depuis 3 cts à 50 cts.

J. A. LAPOINTE, PERRUQUIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER D'OUVRAGES EN CHEVEUX.

238, RUE ST-JEAN, - - - - - QUEBEC.

Couvre-têtes (Nets) depuis 3 cts à 50 cts.

Perruques complètes garanties pour paraître naturelles. Prix depuis \$12.00 en montant.

½ Perruques depuis \$5.00 en montant, suivant la qualité des cheveux employés.

COUETTES

en vrais cheveux ondulés depuis \$1.00 en montant suivant la pesanteur et la longueur.

Nerfs épuisés
Maladie désespérée guérie par
les "Fruit-a-tives"

Maliford Haven, Ont., 20 août 1910.
" Il y a trois ans, j'étais vraiment malade... l'absence d'une affection de l'estomac, la constipation et un épuisement des nerfs...

Si vous avez tout le système nerveux "affaibli", prenez les "Fruit-a-tives".
La nervosité n'est pas une maladie en soi, mais le résultat de quelques-uns des organes vitaux devenus malades.

de la part de ces démons incarnés.
En garde, Raoul, en garde !
Il se trouvait que toutes les portes étaient soigneusement fermées...

— Elle franchera le défilé, reprit-il le faux Grec, elle les mettra certainement d'accord, si tant est que déjà elle ne les ait mis.
Ce visage-là est bien pâle...

— Tu le vois, chavalier du poil follet, on apprend toujours quelque chose en vieillissant.
Confesse que tu n'aurais jamais vu de choses aussi drôles.

— Dis donc aussi misérables !
N'est-ce pas la dernière des lâchetés ?
Quoi ! vous êtes trente, et vous fûtes devant deux guerriers ?

— Les nymphes sont timides, reprit le moqueur ; elles aiment l'eau, mais non le sang.
La mère Kalosopha rougit d'un verser une goutte.

— Pour le moment, elles leur suffisent, sire du poil follet ; mais plus tard, il se peut qu'on en emploie d'autres.
Qu'importe, du reste, de quel genre elles sont...

— Retirons-nous, enfant, retirons-nous.
Ce chant nous est un avertissement que nous troubions sa prière.
Aussi bien, ma tête s'échauffe.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Tu pourrais te rendre compte, dit Raoul, que tu es un peu d'Israël.
Voilà le vieux Sadoc qui chante comme un merle du Liban.

— Encore une fois, étranger, répliqua Raoul, ne nous afflige pas par tes railleries blasphématoires.
Dis-moi la vérité, et laisse là les sottises plaisanteries.

— Vous l'avouerez, Raoul, c'est une étrange contrée que cet Orient ; rien ne s'y fait comme ailleurs.
Je ne serais pas surpris d'y rencontrer des gens qui mangent par l'oreille ; tant nos mœurs sont différentes de celles de nos pays !

— Sans doute, et comme il n'est pas permis de le faire quand on a un grain de bon sens.
Car, enfin, qu'aimons-nous besoin de nous enfoncer dans ces bâtiments prétendus déserts, et qui se trouvent tout à coup pleins de monde ?

— Mais il se semble que c'est bel et bien nous qui nous y sommes jetés.
— Sans doute, et comme il n'est pas permis de le faire quand on a un grain de bon sens.

— Et moi, dit Raoul, avec un geste de mépris.
— Pas tant de superbe, mon garçon ; ta jeunesse t'en ôte le droit.

— C'est un peu de la Providence, dit-il, qui m'a fait connaître Raoul.
— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

— Où, encore une fois, Onfroy a raison, dit celle-ci à sa suivante : la joie est aussi difficile à porter que la souffrance.
Mals bâtons-nous cependant ; nous ne pouvons laisser plus longtemps ce pauvre cœur de mère dans ses incertitudes.

COURRIER DE LA PROVINCE

S. ELEUTHERE

Bénédiction de l'église.

S. Eleuthère, Kamouraska, 7.—Dimanche dernier, le 23 du courant à eu lieu à S. Eleuthère la bénédiction solennelle, de la nouvelle église par Sa Grandeur Mgr Bégin.

Grand concours de visiteurs venus de S. Alexandre, S. André, Ste Hélène, etc.

A 9 heures, Mgr Bégin procéda à la bénédiction imposante de ce temple somptueux. A la suite de cette bénédiction, messe pontificale par Sa Grandeur, assistée comme suit:

Archiprêtre: Rév. Fr. G. Garneau, curé de S. Roch des Aulnaies.

Diacre d'honneur: J. F. Dumais, curé de S. Denis.

Sous-diacre d'honneur: Honorius Deschênes, vicaire de S. Alexandre.

Diacre d'office: Ferdinand Massé, aumônier du couvent de Bellevue.

Sous-diacre d'office: Janvier Lachance du Collège de Lévis.

Le Rév. Eug. Lefebvre, de l'Archevêché agissait comme maître des cérémonies.

Le Rév. Jos. Bourque du Collège de Ste Anne tenait l'orgue et le curé D. Chénard de S. Eleuthère dirigeait le chant.

On a rendu une magnifique messe harmonisée avec beaucoup de succès. A la suite du prône, M. le curé Chénard a remercié gracieusement tous ses invités et particulièrement Sa Grandeur; il a eu pour elle un mot touchant pour apprécier l'honneur fait par sa présence à ses paroissiens si recueillis, si loyaux au milieu du bois. Il a signalé en outre à l'attention de sa paroisse la grande route de M. H. O. Martineau, marchand de Québec, le généreux donateur d'une statue de S. Gérard.

Le sermon de circonstance a été donné par M. le curé Thibaut, de S. François-Xavier. Le prédicateur a traité la bonté de Dieu si largement manifestée dans nos églises. M. le curé Bégin a adressé quelques paroles de félicitations et d'encouragement aux paroissiens de S. Eleuthère qui tous sont enchantés et de leur église et de leur superbe fête de bénédiction.

Après la messe, ont lieu la bénédiction de la statue de S. Gérard et on procéda à la cérémonie la plus touchante peut-être, l'entrée solennelle du S. Sacrement dans le nouveau temple. La procession de la vieille chapelle à l'église s'est faite entre une double haie formée par la foule pieuse et recueillie.

MM. Jos. Gosselin entrepreneur, et Thomas Raymond architecte, méritent certainement des éloges; ils ont accompli une oeuvre très appréciable et qui en leur faisant honneur honore en même temps M. le curé de S. Eleuthère et ses dignes paroissiens. Cette église en pierre avec parements en briques d'Ecosse mesure 150 pieds de longueur sur 56 de largeur avec sacristie à deux étages de 45 pieds sur 31 pieds. C'est un monument qui pourra figurer avec avantage dans nos plus riches paroisses; c'était le témoignage unanime des visiteurs qui n'ont su qu'apprécier et louer l'esprit d'entreprise de la population dévouée de S. Eleuthère. Nous les en félicitons de tout coeur, leur bon exemple nous édifie en même temps qu'il éveille notre admiration.

STE-FLORE

Baptême.

Ste-Flore, Champlain, 5.—Le 26 juillet 1911 a été baptisé Joseph Ephrem Antoin, enfant de Delvina Grenier, épouse de Jean-Baptiste Dupont. Parrain et marraine: M. Antoin Grenier et Octavie Dupont, de Shawinigan Falls, oncle et tante de l'enfant.

CAP SANTE

In memoriam.

Cap Santé, Portneuf, 7.—Dimanche soir décédait à Cap Santé, M. Wilfrid Vézina, cultivateur, muni des sacrements de la Sainte Eglise.

Une maladie longue et implacable secoua sa forte nature, jusqu'à ce qu'enfin ne pouvant résister à la douleur sur une couche de souffrances atroces qui devenait l'empêcher.

Les nombreuses et patientes visites de son curé allumèrent en son âme de bon compagnard les convoitises de l'au delà et le préparèrent admirablement à la réception du saint viatique: on lui rappela cette parole de St Paul "lu que les peines de ce monde ne sont rien en comparaison des joies à venir". Aussi la mort lui apparut-elle dans sa réalité à la fois effrayante et réconfortante: lugubre comme les tentures qui la symbolisent, étincelante comme l'auréole qui nimbe au ciel le front des justes. Il s'éteignit donc paisiblement; une joie douce illuminait son visage, pendant que sa famille pensive, la mine assombrie, recevait son dernier soupir.

Mélas, son âme s'était envolée au ciel, et ses yeux fixes et limpides semblaient s'adresser de charités éloquentes à ses proches.

Il fut regretté dans la mesure qu'il avait aimé, et Dieu sait si son coeur s'ouvrait facilement à l'amitié. C'est pourquoi un cercle nombreux de parents et d'amis se pressait autour de ses membres glacés, avec des accents de prière sur les lèvres. Durant toute la nuit même cortège et mêmes supplications jusqu'à la sortie du cadavre. Le docteur alors produite fut un peu celle de la douleur, et le cadavre brusquement arraché de la plaie à laquelle elle adhérait. Le cercueil se referma pour la dernière fois.

Une file de 75 visiteurs saluait derrière le cercueil. A l'arrivée du convoi, la cloche du village égreña dans les airs le glas funèbre du défunt, ce pendant que la dépouille mortuaire glisse sous les feux des cierges ardents, au milieu des tentures violettes qui courent sur les murs du temple.

M. l'abbé Jobin, curé de S. Epiphane, célèbre à l'autel, assisté de MM. les abbés Pouliot, curé de la paroisse, et Léon Gray, du Grand Séminaire, comme diacre et sous-diacre. Une messe basse est dite à l'autel de la Ste-Vierge par le Rév. P. Dallaire, O. M. I., missionnaire dans la Saskatchewan. Des motets et cantiques impressionnants mouillèrent bien des yeux.

Une assistance compacte emplissait la nef: toutes les paroisses environnantes étaient largement représentées. Il y avait aussi une délégation de Forestiers appartenant à la Cour locale.

Une femme et neuf enfants survivaient au défunt. A travers les assauts de la douleur, tous se souviendront que la vie n'est ici-bas qu'un pèlerinage court et aride, aboutissant pour le juste à la félicité éternelle. Qu'il repose en paix!

UN ANI

De retour.

S. Rémi, Portneuf, 5.—Les RR. SS. de notre couvent qui ont suivi pendant quelques semaines les cours préparatoires à l'Ecole de Roberval sont revenues enchantées de leur voyage.

S. REMI

De retour.

S. Rémi, Portneuf, 5.—Les RR. SS. de notre couvent qui ont suivi pendant quelques semaines les cours préparatoires à l'Ecole de Roberval sont revenues enchantées de leur voyage.

DECEDES

Elles ont été à même d'apprécier la somme de zèle et de dévouement que les Dames Unies ont déployé pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles qui leur sont confiées. Ces jeunes personnes, sortant d'une telle école sont capables de faire face à toutes les situations de la vie, grâce aux connaissances tant morales que matérielles, qu'elles ont puisées dans ce saint asile.

PLUTE.

Les pluies fréquentes que nous avons retardé beaucoup le travail de la fenaison.

DECEDES.

S. Ludger, Beauve, 7.—Lundi dernier le 31 juillet avait lieu à S. Ludger, le service et la sépulture de Mme Joseph Dallaire, née Octavie Bégin; à cette occasion, l'église était revêtue de ses plus belles parures de deuil; il y eut chant et musique exécutés avec brillant succès. L'église était remplie d'une foule de parents et d'amis.

Mme Dallaire a été enlevée à l'affection des siens par la cruelle méningite; elle était très estimée à S. Ludger.

A la famille éplorée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

DECEDES.

Le 23 juillet Mmes Anna et Rose Aimée Dallaire et Mlle Marie Anne Dubé sont allées visiter les Révères Soeurs de la Charité de S. Louis de France à S. Gédéon; elles sont revenues enchantées de leur promenade.

—M. R. Bergeron est en promenade chez son frère M. E. Bergeron.

—Nos RR. Soeurs sont arrivées de leur retraite la semaine dernière.

—Mme Z. Boisvert et sa fille Mlle M.-Louise sont parties pour une promenade à Québec et à Ste Croix. Adieu au monde.

DECEDES.

Dans une quinzaine de jours Mlle Marie-Anne Dubé et R. Aimée Dallaire diront adieu au monde et à leur famille pour se faire religieuses chez les Soeurs de la Charité de S. Louis. A ces jeunes filles dévouées nous souhaitons beaucoup de courage.

DECEDES.

La foudre est tombée sur la grange de M. Ed. Chabot et la brûlée de fond en comble, heureusement il eut le temps de sauver ses animaux et ses instruments aratoires.

DECEDES.

Cap Chat, Gaspié, 7.—Dans les derniers jours de juillet, s'est éteint doucement après une longue et pénible maladie, la petite Blanche Boivin, âgée de 31 ans. Elle laisse une épouse et un enfant.

—Le 27, Mme veuve Célestine Harnois, épouse de feu Alexis Chamberland, premier colon de cette paroisse. Devenue veuve, Mme Chamberland épousa M. Hubert Roy, et dernier décéda à l'hospice de S. Damien après quelques années de vie conjugale. La défunte voyait derrière elle la quatrième génération et elle était âgée de 91 ans.

—Le 29, Mme veuve Anthime Lamontagne rendait son âme à Dieu avec grande résignation.

DECEDES.

Ces jours derniers M. le curé a été porter le saint Viatique à Mme Frs Gosselin, gravement malade.

DECEDES.

Quatre-Heures.

Du 1er au 3 courant à eu lieu la cérémonie des Quarante-Heures par un temps magnifique. Chacun s'est fait un devoir de s'approcher du divin banquet de l'Eucharistie pour y puiser les grâces et les bénédictions indispensables à notre salut.

Nous remercions nos cordiales remerciements à ces distingués curés pour leur dévouement.

DECEDES.

Remarque.

Quand aurons-nous un corbillard convenable? Mettrons-nous bientôt au feu ce char funèbre qui sent l'antiquité? Plusieurs maintenant se servent d'une voiture quelconque pour transporter leurs défunts. Allons, chers amis, un peu plus de respect pour nos morts.

DECEDES.

S. Eusebe.

S. Eusebe, Témiscouata, 7.—Une grande retraite prêchée par les RR. PP. T. X. Forget et O. Allard, O. M. I., le 23 au 30 juillet. L'assistance fut nombreuse et assidue à tous les exercices. Vendredi renouvellement des promesses de Tempérance et établissement de la Ligne du Sacre-Coeur. Dimanche clôture de la retraite offerte des couronnes par nos chères petites filles et consécration à la Sainte Vierge.

Dans l'après-midi à 1.30 heure départ du Rév. Père Forget. Nos jeunes gens se sont fait un devoir d'accompagner le Rév. Père jusqu'à notre Dame du Lac.

DECEDES.

Le 4 juillet, M. Alexander Caron avait la douleur de perdre son fils cadet à l'âge de 14 ans.

Le 21 juillet s'est décédée Dame Adèle Levesque, épouse de M. Charles Bossé, marchand, à l'âge de 27 ans et 5 mois. Elle laisse pour la pleurer son époux et sept enfants en bas âge.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 24 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

DECEDES.

Mariage.

Mardi, 1er août M. Joseph Pelletier unissait sa destinée à Mlle Laure Boucher, institutrice. M. Achille Pelletier servait de témoin à son fils et M. Edmond Boucher à sa fille.

Commissaires d'écoles.

MM. Louis Langlois et Napoléon Lajoie ont été élus commissaires d'école en remplacement de MM. Elie Dubé et Pierre Nadeau, sortant de charge.

M. Samuel Fortin a été élu président. Les autres commissaires sont MM. Ths. Gagnon et Arthur Lacasse. M. Jos. Castonguay a été ré-élu secrétaire.

DECEDES.

Mlle Jeanne Gagnon, élève au couvent des Filles de Jésus, Notre-Dame du Lac est dans sa famille pour ses vacances.

M. et Mme Ths. Gagnon sont de retour d'une promenade chez leurs parents de la Rivière du Loup et Capouana.

En visite.

M. et Mme Ths. Gagnon avaient le plaisir de recevoir plusieurs mem-

DECEDES.

bres de leur famille, le Rév. J. E. Gagnon, curé de Capouana, le docteur F. L. Dubé, Notre-Dame du Lac, J. S. Gagnon, du département des Intérieurs, Ottawa, M. et Mme Emile Gagnon, M. et Mme Denis Morrison, Capouana, M. Lucien Grenier, S. Hubert.

Chez M. Joseph S. Pierre, Mlle M. Soucy, de Ste Rose, Mlle E. Laforest, S. Honoré.

Chez Mme veuve A. S. Pierre, Mlle Eléonore Bourgeault.

DECEDES.

M. Arthur Lupien, vient d'être cruellement éprouvé par un incendie qui a détruit de fond en comble sa demeure.

DECEDES.

La solennité de Ste Anne a amené à ses pieds un grand nombre de fidèles heureux de s'approcher en ce beau jour de la Sainte Table, car il faut le dire "la communion fréquente" est en honneur dans notre paroisse. A la grand'messe, M. le curé a profité de cette fête pour parler avec enthousiasme des grandeurs et des puissances de cette grande Thaumaturge.

« Bonne Ste Anne, nous dit-il, par votre Fillette Marie et son Fils Jésus secourez-nous dans toutes les peines de la vie !!! »

DECEDES.

Mercredi dernier à l'église paroissiale avait lieu la sépulture de M. Arthur Gosselin, noyé accidentellement à Montréal.

Nos condoléances à la famille.

DECEDES.

Travaux.

Nos travaux du couvent sous la direction de MM. Giroux et Létourneau avancent rapidement.

DECEDES.

S. François du Lac.

S. François du Lac, Yamaska, 5.—Le couvent de S. François du Lac, agréablement situé sur la rive de S. François, au milieu de son bocou aux plus séculaires, muni de toutes les améliorations modernes, offre aux parents qui désirent procurer à leurs enfants l'éducation soignée et l'air pur de la campagne, tous les avantages désirables.

DECEDES.

STE GERMAINE

Ste Germaine, Dorchester, 5.—La dernière semaine de juillet restera mémorable par ces décès. Le 25 dernier la mort foudroyante est venue enlever à l'affection des siens un de nos braves paroissiens dans la personne de M. Charles Drouin, fils, âgé de 31 ans. Il laisse une épouse et un enfant.

—Le 27, Mme veuve Célestine Harnois, épouse de feu Alexis Chamberland, premier colon de cette paroisse. Devenue veuve, Mme Chamberland épousa M. Hubert Roy, et dernier décéda à l'hospice de S. Damien après quelques années de vie conjugale. La défunte voyait derrière elle la quatrième génération et elle était âgée de 91 ans.

—Le 29, Mme veuve Anthime Lamontagne rendait son âme à Dieu avec grande résignation.

DECEDES.

Ces jours derniers M. le curé a été porter le saint Viatique à Mme Frs Gosselin, gravement malade.

DECEDES.

Quatre-Heures.

Du 1er au 3 courant à eu lieu la cérémonie des Quarante-Heures par un temps magnifique. Chacun s'est fait un devoir de s'approcher du divin banquet de l'Eucharistie pour y puiser les grâces et les bénédictions indispensables à notre salut.

Nous remercions nos cordiales remerciements à ces distingués curés pour leur dévouement.

DECEDES.

Remarque.

Quand aurons-nous un corbillard convenable? Mettrons-nous bientôt au feu ce char funèbre qui sent l'antiquité? Plusieurs maintenant se servent d'une voiture quelconque pour transporter leurs défunts. Allons, chers amis, un peu plus de respect pour nos morts.

DECEDES.

S. EUSEBE

S. Eusebe, Témiscouata, 7.—Une grande retraite prêchée par les RR. PP. T. X. Forget et O. Allard, O. M. I., le 23 au 30 juillet. L'assistance fut nombreuse et assidue à tous les exercices. Vendredi renouvellement des promesses de Tempérance et établissement de la Ligne du Sacre-Coeur. Dimanche clôture de la retraite offerte des couronnes par nos chères petites filles et consécration à la Sainte Vierge.

Dans l'après-midi à 1.30 heure départ du Rév. Père Forget. Nos jeunes gens se sont fait un devoir d'accompagner le Rév. Père jusqu'à notre Dame du Lac.

DECEDES.

Le 4 juillet, M. Alexander Caron avait la douleur de perdre son fils cadet à l'âge de 14 ans.

Le 21 juillet s'est décédée Dame Adèle Levesque, épouse de M. Charles Bossé, marchand, à l'âge de 27 ans et 5 mois. Elle laisse pour la pleurer son époux et sept enfants en bas âge.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 24 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

DECEDES.

Mariage.

Mardi, 1er août M. Joseph Pelletier unissait sa destinée à Mlle Laure Boucher, institutrice. M. Achille Pelletier servait de témoin à son fils et M. Edmond Boucher à sa fille.

Commissaires d'écoles.

MM. Louis Langlois et Napoléon Lajoie ont été élus commissaires d'école en remplacement de MM. Elie Dubé et Pierre Nadeau, sortant de charge.

M. Samuel Fortin a été élu président. Les autres commissaires sont MM. Ths. Gagnon et Arthur Lacasse. M. Jos. Castonguay a été ré-élu secrétaire.

DECEDES.

Mlle Jeanne Gagnon, élève au couvent des Filles de Jésus, Notre-Dame du Lac est dans sa famille pour ses vacances.

M. et Mme Ths. Gagnon sont de retour d'une promenade chez leurs parents de la Rivière du Loup et Capouana.

En visite.

M. et Mme Ths. Gagnon avaient le plaisir de recevoir plusieurs mem-

DECEDES.

18 juillet: Jos. Robert Camille, fils de M. Michel Descoeurs, fromager, et de Mme Alexina Labonté Parrain et marraine: M. Arthur et Mlle Alida, frère et sœur de l'enfant.

20 juillet: Joseph René, fils de M. Roch Lachapelle et de Mme Eva Joly. Parrain et marraine: M. Nestor Houle, cousin de l'enfant, et Sara Lachapelle, tante de l'enfant.

23 juillet: Joseph Edgar, fils de M. Léopold Comeau et de Mme Anna Lebel, Parrain et marraine: M. Léon Comeau et Mme Emma Béril, son épouse.

—M. Imelda Alberte, fille de M. J. G. Connolly, marchand, et de Mme Blanche Forest, Parrain et marraine: M. Georges Connolly et Mme Octavie Hamel, son épouse.

29 juillet: Fabiola Dorée, fille de M. Noël Dubois et de Mme Angèle Seney, Parrain et marraine: M. Philorou Girardin et Mme R. Anna Bourbeau, son épouse.

1er août: Jos. Elie, Alban, fils de M. Alexandre Gouin, industriel, et de Mme Rose de Lima Connolly, Parrain et marraine: M. Nestor Gouin et Mme Edouardina Rivard, son épouse.

6 août: Marie Annette, fille de M. Valérien Gagné, forgeron, et de Mme Alexandrine Comeau, Parrain et marraine: M. Désiré Dubé, cultivateur de S. Lucien, et sa dame, Mary V. Jégnault, aïeule de l'enfant.

10 août: M. Moïse Bourbeau, époux de Mme Julie Proulx, et décédé à l'âge de soixante-trois ans. Etaient présents à sa sépulture, le 21 juin, MM. Sévère, Adélaïde, Georges, Freddy et Egnas Bourbeau fils du défunt, Joseph Proulx, Léon Proulx, William Proulx, etc.

17 juillet: Mme Hélène Choyer, épouse de M. Joseph Lefebvre, cultivateur, à l'âge de quarante-trois ans.

Etaient à sa sépulture, le 19 juillet, MM. Joseph Lefebvre, Charles et J. B. Albéric Lefebvre, Dr J. T. A. Gravel, Nestor Painchaud, Arthur Camirand, etc.

1er août: Mme Sophie Drouin, âgée de 51 ans, épouse de M. Georges Lebel, cultivateur. Etaient à sa sépulture, le 3 août, MM. Philippe, Albert, Donat et Rosaire Lebel, Philippe Lebel, Lr J. A. Gravel, Adolphe Drouin, Laurent Pélip, Alfred et Eugène Callié, etc.

3 août: M. Annette Elianne, âgée de cinq mois, et enfant de M. Arthur Lebel et de Mme Cordélie Bernier.

DECEDES.

Notre Caisse Populaire a été fondée le 25 juin, avec l'aide de M. Félix Leclerc, avocat et gérant de la Caisse Populaire de Douville. M. Ed. Frette, marchand, en est le gérant.

La récolte de foin est très belle; celles du grain et des pommes promettent beaucoup.

—Le 6 août p. m., pluie abondante et bienfaisante.

DECEDES.

Heureux anniversaire.

Armagh, Bellechasse, 7.—Jeu de dimanche, 3 août, à l'occasion de la 81ème anniversaire de naissance de M. Prudent Morin, de S. Cajetan d'Armagh, grand nombre de parents et d'amis se sont pressés de venir fêter l'anniversaire d'un de nos plus anciens colons d'Armagh. A sa grande surprise, lui fut lue une adresse accompagnée de cadeaux superbes, offerts par ses parents et amis et présentés par son fils, M. Sévère Roy, âgé de 16 ans.

M. Morin remercia bien chaleureusement les personnes qui ont bien voulu lui faire cette grande générosité, ainsi que tous ceux qui présidaient à l'assemblée. La soirée fut agréable, le chant et la musique y ont régné en maître.

M. Morin, malgré son grand âge, a pu chanter quelques chansons.

DECEDES.

WEEEDON

Weedon, Wolfe, 8.—Notre club de balle au champ se distingue de plus en plus. Il a défait dernièrement le club du Lac Noir par un score de 3 à 1. Bienôt il jouera avec le deuxième club de Sherbrooke.

DECEDES.

Retraites ecclésiastiques.

S. Flavien, Lotbinière, 7.—M. le curé est parti hier midi pour Québec, afin de suivre les exercices de la première retraite ecclésiastique, commencée dimanche soir au Séminaire de Québec. M. le vicaire assistera à la seconde retraite, qui doit commencer le lundi 21 août prochain. Un souvenir pour eux dans nos prières.

DECEDES.

Accidents

Il y a quelques semaines, le jeune Josephat, fils de M. Dubois, en revenant des champs, à cheval, fit une chute qui lui valut de se démettre un bras. Après avoir été trouver un remède, ses souffrances augmentèrent au lieu de cesser, il a dû se rendre à l'Hôtel-Dieu de Québec où il recut les soins nécessaires. Il est revenu chez lui le même jour ou le lendemain et depuis ses douleurs ont été en diminuant. Ce fait prouve une fois de plus la grande habileté de nos sol-daisants remetteurs!

Samedi dernier, 5 août, la famille de M. Désiré Cayer a été éprouvée par un accident qui aurait pu avoir des conséquences très graves. Une voiture chargée de foin sur lequel était placée une jeune fille avec un enfant, renversa tout à coup à cause d'un accident de terrain. La jeune fille a recu de fortes contusions qui l'ont fait souffrir mais qui ne l'empêchent pas de vaquer à sa besogne. L'enfant s'est démis et cassé un bras il a été conduit immédiatement à l'Hôtel-Dieu de Québec sous les soins du Dr Lacoste.

DECEDES.

Mardi dernier, 2 août, ont eu lieu les funérailles de Mme Jean-Baptiste Bédard, décédée le 30 juillet. Mme Bédard souffrait depuis l'hiver dernier d'hydropisie abdominale et elle est décédée à l'âge de 70 ans. Elle fut inhumée à la suite. Elle fut faire généreusement le sacrifice de sa vie et elle est allée en recevoir la récompense. Elle laisse un mari éploré, trois fils et une fille bien-aimés.

Nos condoléances à la famille en deuil.

DECEDES.

Mme Desroches, de Ste Anne de Beauport, est actuellement en promenade chez M. le curé, son oncle.

—M. Samuel Bibeau, beau-frère de M. Bernard, gérant de la succe-

DECEDES.

saie de la Banque Provinciale, est en visite chez ce dernier.

DECEDES.

Dimanche, au prône, on a recommandé à nos prières Mme Cyrille Desruisseaux et M. Ebnos Houde, tous deux dangereusement malades.

DECEDES.

On parle de quatre ou cinq candidatures dans le comté, en vue des prochaines élections. Espérons que tous ces candidats ne se présenteront point, car le choix des électeurs serait bien difficile.

DECEDES.

Température.

Nous avons eu la semaine dernière, surtout les 3 et 4 août une température étonnante, étouffante. Ce qui n'empêche pas que la fenaison achève. Le plus grand nombre des cultivateurs ont fini d'engranger leur foin. La pluie que nous avons eue hier a fait beaucoup de bien à la terre, qui avait souffert depuis longtemps. Nous en désirerions davantage.

DECEDES.

Délegation.

S. Alban, Portneuf, 8.—Hier la commission scolaire de S. Alban a été nommée par le Premier Ministre de la Province de Québec, le Rév. M. J. E. Rouleau, curé de notre paroisse, MM. Philippe Germain, président de la commission, Jos. LaHaye, sec-trés., Armagh Pieher et Napoléon Germain. Les membres de la déléguée étaient accompagnés de M. Siméon Delisle, député du comté de Portneuf, au Fédéral, qui devait les présenter au Premier Ministre.

DECEDES.

Sir Lomer Gouin a accueilli les délégués avec l'exquise urbanité qu'on lui connaît et il a promis d'être leur fidèle interprète auprès de l'hon. Secrétaire Provincial, M. Dégriar, pour l'obtention du subsidé qu'ils demandent et qui leur permettra de faire construire un couvent dans leur paroisse.

Les délégués sont revenus satisfaits de leurs démarches et contents de l'avenir.

DECEDES.

Retraite.

M. le curé de notre paroisse, l'abbé J. E. Rouleau, va passer la semaine à Québec où il suivra les exercices de la retraite ecclésiastique.

DECEDES.

Mariage.

Hier matin avait lieu, en l'église de cette paroisse, le mariage de M. Donat Falard avec Mlle S. Bertrand, tous deux de la paroisse.

DECEDES.

Les foins.

La fenaison tire à sa fin et les cultivateurs sont satisfaits de la quantité et de la qualité du foin. La récolte du grain promet d'être bonne.

DECEDES.

Mécanetés de la foudre.

Dimanche, la foudre est tombée sur la maison de M. Geo. Morin. Elle a brisé un pan des murs de la maison et renversé un M. Maxon, sans toutefois le blesser.

Chez M. V. Darveau la foudre a aussi paralysé Mlle Petit qui est à la malade est maintenant mieux.

La foudre a aussi frappé Mme Rodolphe Savard et l'a paralysé tout un côté. Mme Savard est encore sous les soins du médecin.

DECEDES.

S. COEUR DE MARIE

S. Coeur de Marie, Magantic, 8.—Il faut chaud, oui, beaucoup chaud. Sous l'action bienfaisante du beau soleil d'août, les grains vont mûrir à la grande satisfaction du cultivateur. Ce temps est rempli de labour pour lui, mais combien il est préférable à celui de l'ouvrier.

DECEDES.

Température.

S. Coeur de Marie, Magantic, 8.—Il faut chaud, oui, beaucoup chaud. Sous l'action bienfaisante du beau soleil d'août, les grains vont mûrir à la grande satisfaction du cultivateur. Ce temps est rempli de labour pour lui, mais combien il est préférable à celui de l'ouvrier.

DECEDES.

Réparations.

Les travaux du presbytère avancent rapidement sous la direction de M. Zéphir Jolicoeur, entrepreneur-maçon, de S. Isidore. A l'automne nous aurons un presbytère confortable dû à la générosité des paroissiens. Certes, ce n'était pas sans besoin que ces travaux ont été mis à exécution.

DECEDES.

Le pèlerinage annuel

de la paroisse à Ste-Anne de Beauport a eu lieu le 16 juillet.

Réunis aux pieds de la grande Thaumaturge du Canada, dans des accents mêlés de confiance, de joie et de reconnaissance, nous avons chanté le cantique aimé:

Daignez, Ste-Anne en un si beau jour, De vos enfants agréer l'amour.

DECEDES.

Deux bonnes petites Soeurs de l'Institut des S. S. de la Ste-Famille, Sr S. Epiphane et Sr S. Grégoire. Cette dernière est venue visiter son père, M. Vaillancourt, qui est malade. Inutile de dire la joie de M. Vaillancourt et de sa famille de revoir leur enfant après une si longue absence.

DECEDES.

S. CHARLES MANDEVILLE

Vaetvint.

S. Charles Mandeville, Maskinongé, 8.—M. et Mme Philippe Paquin de Montréal, chez M. Chs. Paquin.

M. et Mme Laurent Selby de Montréal, chez M. Olympe Gingras.

Mlle Alde Paquin de Warieu, chez M. Siméon Bergeron.

M. A. et Mlle B. Bergeron

Courrier de la Province

(Suite de la 6e page)

Divers.

M. Oscar Tourigny, fils de M. Leger... M. Arthur Dostigny, M. D., est parti... M. Antonin Grenier, de Montréal...

LOTBINIERE

Lotbinière 9.—Un enfant de 6 ans, garçon de M. Orléans Boucher...

S. ELZEAR

S. Elzéar, Beauport, 9.—Ce matin à 8 heures a été chanté le service au séminaire...

Funérailles.

Ce matin à 9 1/2 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis...

Funérailles.

Le service a été chanté par M. le curé assisté de MM. les abbés Aug. Lessard et W. Clavet...

DISRAELI

Disraeli, Wolfe, 9.—Mercredi et dimanche, les fidèles de cette paroisse ont donné une belle messe d'édification...

Assemblée.

Les électeurs de cette paroisse, réunis en assemblée, ont choisi des délégués qui devront se rendre à Richmond...

Conférence.

M. Carreau, conférencier agricole du gouvernement de Québec, a donné une jolie conférence à la porte de l'église...

Mme Bourque.

M. le notaire Bourque, le populaire gérant de la Banque Provinciale, à Disraeli...

Mme Bourque.

Puisieurs citoyens plus ou moins intéressés, attachaient une grande importance au site que devait choisir M. Gilbert pour y placer sa manufacture...

S. ALBAN

S. Alban, Portneuf, 9.—C'est avec regret que les nombreux amis de M. et Madame O. L. Maisonneuve...

A l'Hôtel-Dieu.

S. Alban, Portneuf, 9.—C'est avec regret que les nombreux amis de M. et Madame O. L. Maisonneuve...

La foudre.

Dimanche soir, la foudre est tombée sur la maison de M. George Morin. Elle a causé quelques dommages à la maison et cassé beaucoup de vaisselle.

Une dame Rodolphe Savard ainsi qu'une demoiselle Petit ont subi un choc électrique qui les a paralysées pour quelques heures.

Morale: ne touchez pas aux chapiteaux de l'éclairage lorsque l'air est trop chargé d'électricité et que le tonnerre gronde: c'est dangereux.

MASKINONGE

Maskinonge, 9.—Jeudi, le 3 août courant, après une maladie de plusieurs mois souffrant avec une résignation toute chrétienne...

Mariages.

S. Casimir, Portneuf, 9.—Le 7, M. Marie-Anne Langlois, notre gentille concitoyenne, unissait sa destinée avec un bon jeune homme...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Funérailles.

Le lendemain, M. Joseph Martin, de S. Casimir, conduisait à l'autel, Mlle Marie Joséphine Leduc, fille cadette de notre concitoyen...

Le deuil était conduit par M. l'abbé J. H. Fréchette...

Le deuil était conduit par M. l'abbé J. H. Fréchette, curé de la paroisse de St. Thérèse...

Le deuil était conduit par M. l'abbé J. H. Fréchette, curé de la paroisse de St. Thérèse...

Le deuil était conduit par M. l'abbé J. H. Fréchette, curé de la paroisse de St. Thérèse...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Thérèse

St. Thérèse, Portneuf, 9.—Notre bazar bat son plein... tout va à merveille...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Charles

St. Charles, Bellechasse, 11.—Situation au 31 juillet 1911: Prêts... Capital social... Epargne... Mouvement général...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir bruler son bazar...

St. Étienne

St. Étienne, Lévis, 11.—Un citoyen de St. Étienne de Lévis, le 8 au soir, a eu la douleur de voir br

Fin de la grève en Angleterre

TOUS LES GREVISTES REPRENENT LE TRAVAIL APRES AVOIR OBTENU UNE AUGMENTATION DE SALAIRE DE 25 P. C.

Londres, 12.—Enfin, la grève des débardeurs, des charbonniers, des camionneurs et quelques autres catégories de travailleurs est terminée. Assez longtemps la ville de Londres a vu son commerce paralysé, bouleversé; trop longtemps elle a souffert du manque de provisions, de charbon, de pétrole et de tant d'autres choses nécessaires à la vie. Il était temps que la grande question ouvrière se réglât, puisque les troupes étaient toutes prêtes à Aldershot, pour venir au premier signal, au secours de Londres. L'entente a eu lieu jeudi soir alors que les compagnies ont fait certaines concessions aux ouvriers et leur ont accordé une augmentation de gages de 25 pour cent.

Hier soir, le comité de la grève a lancé un manifeste de félicitations à l'adresse des ouvriers pour avoir donné le signal de la paix. Le manifeste déclarait aussi que la grève était finie.

A vrai dire, les débardeurs et les charbonniers avaient conclu une entente un peu auparavant; mais il restait bien au delà de 100,000 autres ouvriers qui ne voulaient pas se remettre à l'ouvrage et continuaient de revendiquer. C'est donc jeudi soir qu'employeurs et employés, en caressant dans leur propre intérêt, ont accompli une grande action pour le bien public.

Dés maintenant donc, le travail reprend vie; et, lundi, tous les travailleurs seront à l'ouvrage.

Liverpool, 12.—La grève des débardeurs, ici, a produit, hier, une forte crise quand les propriétaires de vaisseaux ont fait savoir que l'on ne travaillait pas lundi de la question ouvrière; et que, si les ouvriers ne voulaient pas en arriver à une entente, il n'y aurait plus d'ouvrage pour les débardeurs.

Les propriétaires de bateaux se sont déjà plaint de ce que, après s'être entendu avec les débardeurs, certains groupes de ces ouvriers se sont révoltés quand même au moment du commerce. Ils ont donc fait connaître aux chefs des unions ouvrières de faire respecter par leurs hommes les termes d'une entente conclue en bonne et due forme, parce que autrement les ouvriers s'exposeraient à de sérieux désagréments. Les délégués des propriétaires de vaisseaux ont donc donné l'ordre aux chefs des unions d'envoyer leurs hommes à l'ouvrage lundi, au plus tard, s'ils ne veulent pas voir complètement privés d'ouvrage. Les employeurs sus-mentionnés ont ensuite averti le Lord Maire de cette décision et lui ont expliqué comment ils ont voulu satisfaire, autant qu'ils le pouvaient, aux demandes des ouvriers et que ceux-ci n'ont pas voulu accepter leurs offres, ne sont pas retournés à l'ouvrage et ont causé du commerce une perte importante.

Le Lord Maire a promis aux propriétaires de vaisseaux sa médiation entre eux et les débardeurs dans la grève actuelle.

Il y a dans les entrepôts frigorifiques de Birkenhead d'énormes quantités de viandes. Le charbon devient si rare que beaucoup de manufactures cessent les travaux et que la classe des gens aisés augmente considérablement.

Vendredi soir on a réussi à corier des quantités de provisions. Il a fallu toute une garde militaire et policière, avec un magistrat en tête et un arriéré, pour protéger l'expédition. Mais il n'y a pas eu de désordre.

La police et l'armée se tiennent prêtes à tout événement.

Sanglante tragédie

Meurtre et suicide dans l'Extrême-Nord
Dawson, Yukon, 14.—M. D. W. Allison, qui arrive de McPherson, rapporte qu'une sanglante tragédie s'est produite dans l'Extrême-Nord, lors que de deux explorateurs l'un a tué son compagnon et que l'autre l'a ensuite suicidé.

Un sauvage a trouvé le corps des deux malheureux dans une cabane à l'embouchure de la rivière Salt. On fit que le capitaine Bertz, de la police montée du Nord-Ouest, qui a remplacé le capitaine Fitzgerald, a intré les lieux.

Un des explorateurs aurait laissé un billet sur lequel il disait qu'il avait tué son compagnon parce que celui-ci aurait refusé d'aller chercher un médecin dont il demandait les services. On croit que des détails, qui éclairciront ce mystère, seront reçus durant le mois de septembre aux quartiers généraux de la police à Regina.

Une jambe fracturée
Suites malheureuses d'une querelle
M. Arthur Noël, de Lotbinière, a été victime d'un bien triste accident. M. Noël était allé samedi soir, à la buanderie. Là, sur le perron de la bâtisse, il s'est rencontré avec un autre homme de la paroisse. Au cours d'une vive discussion qu'il y eut entre eux, M. Noël reçut une vive poussée qui le fit tomber. Dans sa chute il se cassa la jambe droite. Le médecin de la paroisse, M. le Dr. Leberge, fit le premier pansement et conseilla à son malade d'aller à l'Hôtel-Dieu. M. Noël partit sans tarder pour cet hôpital où il arriva hier matin à 7 heures. Aujourd'hui on dit qu'il est bien. M. Noël est cultivateur et âgé de 55 ans. Il est veuf depuis 10 ans.

Un jeune homme tué
Montréal, 14.—De notre corresp.—Le Scenic Railway du Parc Dominion a fait une nouvelle victime samedi soir dans la personne d'un nommé Edwin Long qui a été tué en tombant de l'un des wagonnets en mouvement. Le défunt demeurait rue Saint-Urbain et il était âgé de trente-deux ans. Le cadavre a été transporté à la Morgue pour enquête.

La question du Collège de St. Jean

Importantes déclarations de S. G. Mgr Bruchési.—Il dénonce certaines lettres publiées dans un journal de Montréal.

Montréal, 15.—Dimanche à la cathédrale, après avoir reçu les souhaits de bienvenue que m'exprimait M. le chanoine Gauthier au nom du clergé et des fidèles du diocèse, à l'occasion de son retour d'Europe, Sa Grandeur Mgr Bruchési, visiblement ému, remercia en termes fort heureux M. le chanoine des sentiments dont il se faisait l'interprète.

Puis Mgr Bruchési parla de son voyage et rappela la parole de bienvenue du St-Père: "Je vous bénis avec tous ceux que vous avez dans l'esprit et dans le cœur". Sa Grandeur dit qu'Elle avait porté dans l'esprit et le cœur ses diocésains à Madrid au pied du St. Sacrement, à Lourdes aux pieds de la Ste Vierge, à Rome aux pieds du St-Père. Les deux traversées de l'Atlantique ont été idéalement heureuses. Quand Mgr Bruchési se rendit en Europe, il s'embarqua sur l'Empress of Ireland avec le contingent de soldats Canadiens qui se rendait aux fêtes du couronnement. On célébra à bord d'une façon à la fois grandiose et touchante la fête de la Pentecôte.

Puis Mgr Bruchési parla du Congrès Eucharistique de Madrid. Ce qui le frappa surtout dans les fêtes mariales qui furent organisées à cette occasion, ce fut la participation à ces fêtes de L. M. le roi et la Reine d'Espagne, de la famille royale et de l'armée.

Dans toutes les grandes villes d'Europe qu'il a visitées Mgr Bruchési, on lui a parlé avec le plus vif enthousiasme du Congrès Eucharistique de Montréal. Les fêtes du Congrès Eucharistique de Madrid ont été si parfaites, mais leur éclat ne pouvait-il surpasser celui des fêtes du Congrès de Montréal?

Monsieur Bruchési, est allé à Angers, voir Monseigneur Rumeau, et à Orléans. Il a rendu visite à Monseigneur Touchet; tous deux l'ont reçu avec une cordialité touchante. A la Flèche (Sarthe) on a montré à Mgr Bruchési des épis de blé provenant d'un grain de blé canadien qui a germé en terre française; ce grain de blé provenant de l'arche consacrée par les bûches du Manitoba au pied du Mont-Royal, lors des fêtes du Congrès.

La vue de ces épis de blé provoqua une vive émotion dans le cœur de Mgr Bruchési.

A Rome, Mgr Bruchési a vu le cardinal Vanutelli et le cardinal Mary del Val ont parlé avec une vive émotion du Congrès Eucharistique de Montréal quand Mgr Bruchési fut reçu en audience par le Souverain Pontife. Mgr Bruchési a eu le temps de se prosterner; Sa Sainteté dit: "Avant tout laissez-moi vous féliciter de votre beau Congrès" puis Mgr Bruchési et le Souverain Pontife s'entretenirent pendant une heure des affaires de la religion et plus particulièrement des affaires religieuses du Canada.

Monsieur Bruchési fit ensuite part à ses fidèles paroissiens de l'impression profonde que l'avait faite sur lui Sa Sainteté Pie X. Il s'étendit sur l'affabilité et la fermeté du Saint Père, ainsi que sur la grande douceur de sa parole. Puis il parla de la lecture du décret de l'héroïcité des vertus de la Vénérable Marie de l'Incarnation et d'une autre illustre servante de Dieu, la Vénérable Louise de Marillac, lecture qui eut lieu à Rome devant le Pape le 13 juillet dernier.

Vers la fin de son discours, Mgr Bruchési fit que les catholiques traitent sincères et éclairés doivent s'adresser avec confiance en toute confiance au St-Père et aux congrégations romaines a relevé que pendant son absence des journaux et revues avaient publié des lettres malheureuses et regrettables. "Le St-Père, a-t-il dit, sait à quel point nous sommes de la même famille, de ceux de St-Sulpice. Si quelqu'un recevait l'hospitalité de St-Sulpice au collège canadien de Rome, se permet d'abuser de cette bienveillance pour écrire des propos irrespectueux, injurieux et faux au sujet de ces Messieurs ou encore au sujet d'autres personnes, c'est une trahison qu'il faut souverainement regretter. Le Pape connaît parfaitement notre situation. Il tient à ce que les droits de tous soient respectés et c'est à lui qu'il faut s'adresser en toute confiance. Rome mis au courant de notre véritable situation, nous pouvons être certains, nous rendra justice."

"L'Action Sociale" publia demain la déclaration de Sa Grandeur au sujet des lettres du collège de Monnaie.

Montréal, 14.—Spéciale.—Mgr Bruchési a été reçu par le clergé de la cathédrale, hier, il a reçu, par l'entremise du curé, M. le chanoine Le Palluer, l'expression de bienvenue des fidèles du diocèse.

Après avoir parlé de son entrevue avec le Saint-Père et avoir dit ses impressions du Congrès de Madrid, Sa Grandeur a fait des déclarations importantes au sujet de l'imbroglie à propos du collège de St. Jean et au sujet des lettres publiées dans un hebdomadaire de cette ville, relativement à la question irlandaise.

Le Saint-Père, a-t-il dit, sait à quel point tenir sur le caractère et la dignité des messieurs de St. Sulpice. Si un quelconque recevait l'hospitalité de St. Sulpice au Collège canadien de Rome, se permet d'abuser de cette bienveillance pour écrire des propos irrespectueux, injurieux et faux au sujet d'autres personnes de distinction, c'est une trahison qu'il faut souverainement regretter. Le Pape connaît parfaitement notre situation. Il tient à ce que les droits de tous soient respectés et c'est à lui qu'il faut s'adresser en toute confiance. Rome mis au courant de notre véritable situation, nous pouvons être certains, nous rendra justice."

Conflicts sanglants à Liverpool

CAUSES PAR LA GREVE DES DEBARDEURS.—UN HOMME TUÉ ET PLUSIEURS BLESSES.—INTERVENTION DES TROUPES.

Liverpool, 14.—La grève des débardeurs de Liverpool augmente; c'est-à-dire que de nouveaux grévistes augmentent le nombre de leurs camarades et que des désordres se produisent à tout propos. Hier après-midi, environ, il s'est produit une terrible bagarre au cours de laquelle un policier a été tué et plusieurs personnes ont été blessées.

Une altercation entre un policier et les grévistes, pendant une démonstration au St. George's Hall, a marqué le commencement de la bagarre. Cent mille hommes étaient réunis devant ce hall, écoutant des discours qui prononcèrent des membres. Les scènes de violence qui ont suivi le commencement de l'attaque nécessitèrent l'appel des réserves de police. Les quinze premiers policiers qui arrivèrent furent entourés, désarmés et battus. Le chef de ces policiers, surtout, fut très grièvement blessé.

Le désordre devint si grand qu'on fit venir des troupes et qu'on lut à l'immeuble à l'extérieur la loi sur les bagarres.

La populace combattit en désespérée avec des pierres, des bâtons et tout ce qui lui tombait sous la main. La police et les troupes réussirent cependant à disperser les troupes d'admirateurs pelotonnés autour de sept tribunes élevées sur la place.

Plusieurs grévistes et des hommes de police ont été blessés. Après le combat, le St. George's Hall fut converti en hôpital temporaire. Chassée du centre de la ville, la bande de manifestants se rendit au quartier Ishington, l'un des plus riches de la ville. La police, serrée dans des rues étroites, reculait sur la tête, des gens qui se tenaient sur les trottoirs dans des maisons barricadées, des briques, des ustensiles de cuisine et toutes sortes de projectiles. On ne sait pas encore tout ce qu'il y a eu là de désordres. C'est là que l'homme de police, Cookson, a été tué.

Il paraît que des maisons, durant cette bagarre, ont été incendiées. On dit aussi que cette démonstration hostile n'est pas le résultat de la grève, mais de la haine des grévistes contre la police de Birmingham dont un des membres s'était permis, disent les mécontents, de frapper l'un des leurs brutalement. On a fait 90 arrestations.

Les socialistes font leur possible pour attiser le feu déjà si bien allumé. Londres, 14.—Pendant que la grève est finie à Liverpool, la situation, dans les provinces, devient plus mauvaise. Il y a eu des désordres graves à Glasgow, où la circulation des chars urbains a été arrêtée et où 30,000 grévistes ont menacé les non-unionistes des plus graves déceptions s'ils continuaient de remplacer les unionistes en grève.

Les ouvriers du chemin de fer de Manchester et de Salford ont décidé de se mettre en grève demain soir si, alors, la grève de Liverpool et celle de Manchester ne sont pas réglées.

On dirait que l'on s'encourage partout à se mettre en grève à l'exemple des ouvriers de Londres qui ont fini par avoir ce qu'ils demandaient.

Le roi Georges V a envoyé un télégramme à Sydney Buxton, président du Board of Trade, exprimant le plaisir qu'il a de voir la grève de Londres terminée.

La Santé du Pape
Il y a tendance vers le mieux
Rome, 14.—L'état de santé du Pape est presque la même, avec une tendance, cependant, vers le mieux. Sa Sainteté souffre un peu moins, l'attaque de goutte au genou est moins douloureuse.

L'auguste patient a pris aujourd'hui un peu plus de nourriture que les jours précédents.

Ses médecins croient que si rien d'imprévu ne survient, Pie X pourra quitter tout à fait le lit dans une semaine.

Le Saint-Père a pu s'asseoir dans une chaise, aujourd'hui, afin de se reposer des fatigues du lit; la cause de son malade a été réglée, le cardinal Merry del Val et Mgr Bisleti, majordome du Vatican.

Une collision fatale sur le C. P. R.

Entre deux trains de marchandises près de la station de St-Cuthbert, comté de Berthier.—Trois hommes tués et un blessé.

St-Cuthbert, Co., Berthier, 15.—Spéciale.—Un désastre et fatal accident de chemin de fer s'est produit la nuit dernière tout près de la gare de St-Cuthbert, sur la voie du Pacifique Canadien.

Deux trains de fret allant à une vive allure sont venus en collision vers 1.15 heure et trois personnes ont été tuées et affreusement mutilées. Le choc fut si terrible que les deux locomotives furent renversées à quelque distance de la voie de même qu'une vingtaine de wagons.

Les deux chauffeurs des locomotives, nommés Lesieur et Gervais ont été tués de même que le serrefrein Lepage.

L'ingénieur Caisse, de Berthier, a été très grièvement blessé et il a été transporté chez sa mère à Berthier. Lesieur est de Trois-Rivières, mais les deux autres victimes sont de Québec.

Ces deux trains étaient sous la direction des conducteurs Mulo et Gignac. Jusqu'à présent on ne croit pas qu'il y ait d'autres pertes de vies que celles sus-nommées.

Le coroner Gervais s'est rendu sur les lieux de l'accident aujourd'hui, a tenu enquête sur les corps des victimes. Celles-ci ont été tellement mutilées qu'elles sont méconnaissables.

Le coroner Gervais s'est rendu sur les lieux de l'accident aujourd'hui, a tenu enquête sur les corps des victimes. Celles-ci ont été tellement mutilées qu'elles sont méconnaissables.

Le coroner Gervais s'est rendu sur les lieux de l'accident aujourd'hui, a tenu enquête sur les corps des victimes. Celles-ci ont été tellement mutilées qu'elles sont méconnaissables.

Le coroner Gervais s'est rendu sur les lieux de l'accident aujourd'hui, a tenu enquête sur les corps des victimes. Celles-ci ont été tellement mutilées qu'elles sont méconnaissables.

Le coroner Gervais s'est rendu sur les lieux de l'accident aujourd'hui, a tenu enquête sur les corps des victimes. Celles-ci ont été tellement mutilées qu'elles sont méconnaissables.

Le coroner Gervais s'est rendu sur les lieux de l'accident aujourd'hui, a tenu enquête sur les corps des victimes. Celles-ci ont été tellement mutilées qu'elles sont méconnaissables.

Le coroner Gervais s'est rendu sur les lieux de l'accident aujourd'hui, a tenu enquête sur les corps des victimes. Celles-ci ont été tellement mutilées qu'elles sont méconnaissables.

A la quarantaine de la Grosse Isle

LES PASSAGERS DE DEUX STEAMERS AU NOMBRE DE 270 SONT SOUS OBSERVATION.—ON DECOUVRE DEUX CAS DE PICOTE.

Une dépêche d'Ottawa disait hier que le département de l'Agriculture avait été informé de la station de la quarantaine, à la Grosse Ile, qu'un vaisseau récemment arrivé à cet endroit avait à son bord 37 cas suspects de choléra et que sur un autre vaisseau allemand, le "Wittenkind", les autorités avaient découvert plusieurs cas de picote.

D'après les renseignements que nous avons obtenus ce matin, de la Grosse Ile, la dépêche était fort exagérée. Il est vrai que les deux vaisseaux récemment arrivés à cet endroit ont subi l'examen à la quarantaine et ont été retenus parce que les médecins ont découvert un individu porteur de germe du choléra. Les passagers ont été retenus sous observation et subront l'examen bactériologique. On les mettra en liberté lorsqu'ils auront acquis la certitude qu'aucun d'eux ne possède les germes de la terrible maladie.

Jusqu'à présent, le seul cas connu est comme nous l'avons dit, cet individu qui a en lui les germes de la maladie. Il a été isolé dès que les médecins se furent prononcés sur son cas et on ne croit pas qu'il y ait contagion chez les autres passagers qui paraissent tous en parfaite santé. Ce vaisseau sur lequel, ce cas a été trouvé est le "Lake Erie".

Quant au "Wittenkind", sa détention à la station de la quarantaine est causée par la découverte de deux cas de picote parmi ses passagers. Ce sont les seuls malades que l'on a trouvés à bord jusqu'à ce matin. Les deux cas se sont, par ailleurs, et rien ne peut inspirer la moindre crainte. Les médecins de la quarantaine ont actuellement sous observation 279 passagers des deux vaisseaux, le "Lake Erie" et le "Wittenkind". Comme on le sait, pour éviter l'entrée à Québec du choléra, toutes les mesures les plus sévères ont été prises. Tous les immigrants subissent l'examen et ce n'est que lorsqu'ils sont absolument rassurés sur leur santé qu'ils leur est permis de continuer jusqu'à Québec. Tous les passagers détenus en ce moment subront l'examen et si on ne découvre chez eux rien d'anormal, ils recouvreront leur liberté.

Mais si d'autres cas venaient à la connaissance des médecins, tout ce qui se trouve à la quarantaine pour une période indéfinie.

La chaleur en Allemagne
CAUSE UNE SITUATION TREMPEE.
GRAVE.—RIVIERES DESSECHÉES.—NAVIGATION ARRÊTÉE.—DISETTE D'EAU
Berlin, 14.—La période de chaleur continue dans toute l'Allemagne. La température des derniers jours a été plus élevée que jamais.

De tous côtés on signale des cas d'insolation mortels.

En certaines régions où les ruisseaux sont desséchés on craint un désastre d'eau.

Sur le plateau de Eiffel (Prusse rhénane) s'est produite une disette d'eau, les fontaines sont forcées d'aller chercher leur eau à plusieurs milles de chez eux.

Dans les rivières à demi desséchées les poissons meurent en grand nombre, principalement dans les rivières de Westphalie. La navigation sur les cours d'eau importants et affluents du Rhin est en partie arrêtée.

À Rudesheim, le Rhin a baissé beaucoup. Depuis 1811 son niveau n'a jamais été aussi bas.

Les paquebots faisant le service des voyageurs sur l'Elbe ont cessé tout service dans la région des montagnes, au-dessus de Dresde.

Les effets de la sécheresse seront désastreux pour l'agriculture.

On signale aussi des cas de folie dus à la chaleur.

À Nuremberg, le musée a été fermé et les tableaux peints dans des salles plus fraîches. La sécheresse faisait craquer les toiles, la peinture et les cadres.

Les finances du C. P. R.
Un surplus de \$27,807,109
Montréal, 15.—A une assemblée des directeurs de la compagnie du Pacifique Canadien, hier, on a annoncé un dividende de deux pour cent sur le stock privilégié pour six mois et un autre dividende de deux et demi pour cent sur le stock commun pour les trois mois finissant le 31 juin dernier.

Les finances de la compagnie pendant l'année fiscale qui a couru jusqu'au 30 juin de cette année sont les suivantes: Profits bruts provenant de ses chemins de fer et de ses steamers \$104,167,808. Dépenses pour la main-d'œuvre \$67,467,978. Profits nets provenant de ses chemins de fer et de ses steamers \$36,699,830. Profits nets des steamers seulement sur le montant inclus dans les rapports mensuels, \$1,118,350. Frais déduits, \$10,011,071. Surplus, \$27,807,109. Montant déduit remplacé au compte des steamers, \$1,000,000. Contribution de \$5,000,000 pour frais de pensions des employés. Revenu net provenant des chemins de fer et des steamers et des steamers de dividende, \$6,727,109. Après avoir payé les dividendes de l'année le surplus de la compagnie pour ses chemins de fer et ses steamers, atteindra le montant de \$11,873,242.

Il reste un revenu spécial provenant d'intérêts sur des ventes de terres et d'autres fonds qui a entré dans le total sur-monté de \$5,600,000 qui forme un montant de \$5,600,000.

Le fléau du choléra L'aviation à Chicago

EN FRANCE, EN ITALIE ET A NEW-YORK.—NOMBREUX CAS SUSPECTS.—LES VICTIMES EN ITALIE DEPUIS CINQ JOURS.
Paris, 14.—On est inquiet au sujet du choléra, mais jusqu'à présent aucun examen bactériologique n'a pu prouver qu'il existait des cas de choléra ailleurs qu'à Marseille où l'on admet formellement qu'il y ait eu 34 cas et 16 morts dans un asile d'aliénés.

On ne officiellement à Lyon que des cas de choléra aient été découverts. Quant au cas suspect découvert à Versailles on a positivement déclaré que ce n'était pas un cas de choléra.

Le département de mauvaises nouvelles arrivées de plusieurs points de la France.

A Versailles, le colonel Tatin, du 1er génie, souffre d'une entérite cholérique. Son état est très grave. Il a été transporté à l'hôpital.

A Lyon, de nombreux automobiles venant de Marseille, arrivent depuis trois jours. Les riches habitants de la ville craignent que le choléra ne soit ainsi apporté dans la ville.

De Marseille on télégraphie qu'une personne suspecte d'être atteinte de choléra vient de mourir.

A Paris, le docteur Roux, du conseil supérieur de l'hygiène, s'occupe actuellement des mesures à prendre contre la chaleur et le choléra.

Quelques riches familles ont quitté le pays et ne reviendront que lorsque tout danger de choléra sera écarté. Toutes les mesures de salubrité et de sécurité publiques ont été prises.

La société pour la protection du commerce s'est réunie aujourd'hui et a vigoureusement protesté contre la circulation de bruits pessimistes.

Une dépêche de Mars, annonce qu'une femme est morte du choléra en cette ville, hier.

LES VICTIMES EN ITALIE
Rome, 14.—Les chiffres officiels pour les derniers cinq jours sont les suivants:
A Palerme, 127 cas, 53 morts; dans la province de Palerme, 60 cas, 32 morts; à Naples, 101 cas, 16 morts; province de Caserte, 145 cas, 70 morts; province de Salerne, 133 cas, 43 morts; province de Gènes, 23 cas, 11 morts; province de Campobasso, 20 cas, 4 morts; province de Catane, 19 cas, 8 morts; province de Syracuse, 18 cas, 7 morts; province d'Avellino, 14 cas, 6 morts. Dans six autres provinces du Sud, il y a eu 24 cas et 15 morts.

Ici le choléra s'est déclaré dans le quartier du palais Farnèse, siège de l'ambassade de France.

On a découvert des cas de choléra à bord des paquebots "Cordelia" et "Hambourg".

DEUX STEAMERS EN QUARANTAINE A NEW-YORK
New-York, 14.—Les deux vapeurs le "Calabra" et le "Venezia" qui viennent d'arriver de Naples et Palerme sont à la Quarantaine.

Si le premier tout est bien et il est probable qu'après une nouvelle observation il lui sera permis de continuer sa route jusqu'au port.

A bord du "Venezia", en mer le 7 courant, un passager, Salvani Nicola, mourut. Son corps fut confié à la mer après que le docteur eut prélevé les spécimens nécessaires à l'analyse que le laboratoire de la Quarantaine fera.

Huit autres personnes sont malades, mais rien ne fait prévoir qu'elles seraient atteintes du choléra.

Les deux bateaux seront désinfectés avant de rentrer à leurs docks.

Accidents à Chicoutimi
Deux Italiens blessés
Samedi dernier sont arrivés aux chantiers de la "Canadian Stewart Co.", de Chicoutimi, deux accidents au cours desquels deux Italiens ont été blessés tout un gravement. L'un est tombé d'une tour en béton qui a 130 pieds de hauteur, et l'autre, qui dirigeait le travail d'un perforateur, est tombé du milieu du corps brulé par la vapeur.

La malheureuse victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Quant au premier, il a été conduit dans une famille de Chicoutimi. On dit que les accidents qui se produisent aux chantiers de la compagnie "Canadian Stewart Co." sont très fréquents.

Mgr Bruchési à Montréal La mort tragique du Dr Trudeau

NOUVEAUX DÉTAILS.—L'AUTO-MOBILE QUI LE PORTAIT AVEC SES AMIS, A VERSÉ AU PIED D'UNE COTE, PRES DE SAINT-HYACINTHE.
Notre correspondant de Montréal nous communique une autre version du tragique accident d'automobile, dans lequel le Dr Trudeau, dentiste de Montréal, a trouvé la mort, hier, en se rendant à l'assemblée de St. Hyacinthe, et dont nous faisons une courte mention, en première page, dans le rapport de cette assemblée:

Montréal, 14.—Spéciale.—Un groupe de personnes de Montréal avait décidé de se rendre à la grande assemblée contradictoire de St. Hyacinthe, dans la voiture automobile de M. Louis Trudeau, le chirurgien dentiste, de la rue S. Denis. Ces personnes étaient M. Barbe, M. Tépianier, le Dr Verme, le Dr Trudeau, et le chauffeur. Tout allait bien quand en descendant une côte en arrivant à St. Hyacinthe, une roue de l'avant de l'automobile se détacha soudain, et la voiture faisant une terrible embardée, versa sur le bord de la route.

La chute fut épouvantable; les occupants furent plus ou moins blessés. Le Dr Trudeau fut le plus dangereusement atteint; malgré tous les soins que l'on ait tentés pour le sauver, la mort implacable l'a frappé et ce n'est qu'un cadavre que l'on a transporté à St. Hyacinthe.

La mort est due à la fracture du crâne.

Le défunt, âgé de 34 ans, laisse une veuve et quatre enfants en bas âge.

NOUVELLES D'OTTAWA

Caisse Populaire
Ottawa-Est, 7.—A la dernière assemblée de la Caisse Populaire, on a élu pour secrétaire du bureau d'administration M. C. Beaudry.

Visite de la paroisse
Mardi, le 8, notre dévoué pasteur a commencé la visite de la paroisse. Nous devons recevoir cette visite de nos dévotionnels avec joie, respect, comme nous ferions envers Notre-Seigneur, si nous avions le bonheur de le recevoir en personne.

Retraite formée
Vingt-trois jeunes gens de la ville ont été reçus à la retraite formée au scolasticat. Les exercices de cette retraite dureront trois jours, le prédateur est le R. P. Villeneuve, O. M. I. M. l'abbé Lapointe, vicaire à l'Archevêché, directeur du Cercle Duhamel, suit aussi les exercices de la retraite. Nous félicitons de tout coeur ces jeunes gens et leur dévoué directeur; pour la première fois qu'ils ont eu la retraite formée.

Retour
Le R. P. Joyal nous est revenu complètement rétabli après un séjour assez prolongé dans sa famille.

Nommé professeur
Le R. P. Manotte, ancien junioriste qui vient de compléter ses cours de Théologie à Rome et de prendre ses grades de Docteur en Théologie a reçu son diplôme pour le Scolasticat et est nommé professeur.

Les prochaines élections
Les élections vont avoir lieu. Des esprits de parti de part et d'autre vont s'échauffer, peut-être même aller jusqu'à se battre, pour le vainqueur. Mais les élections n'ont pas de sens, si elles ne sont que le résultat de la lutte de deux partis. Elles ne sont que le résultat de la lutte de deux partis.

Retraite formée
Les jeunes gens du Cercle Duhamel ont eu leur retraite formée mardi dernier. Ils ont suivi les exercices de cette retraite avec la piété et le recueillement de vrais religieux. Ils ont passé trois jours dans la retraite la plus profonde et dirent "au revoir" au bon Père qui leur avait prêché la retraite. C'est donc arrêté d'avance qu'ils reviendront en plus grand nombre l'an prochain les mêmes.

Fête champêtre
Notre fête champêtre du 17 courant est organisée par les Enfants de Marie, section française. Les profits serviront à procurer quelques objets de décoration pour l'autel pour le grand jour de la Consécration au Sacré-Coeur.

Nouveau parc
On parle d'ériger un parc dans la basse ville entre la rue Georges et Rivière.

Un Conseil
Une somme de \$3,000 a été votée au Conseil pour la décoration des rues lors de l'arrivée du nouveau gouverneur-général.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

pour se mettre à l'oeuvre et acheter de magnifiques ornements en drap d'or pour la grandiose fête du 19 novembre prochain. Bravo! mesdames!

Visite
M. l'abbé Desrosiers professeur à l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal a bien voulu faire une visite au Scolasticat cette semaine dernière.

Embellissements
Plusieurs personnes se sont efforcées d'embellir les alentours de leurs maisons; c'est assurément un grand progrès et à l'automne les juges seront embarrassés pour décerner le prix promis par notre curé.

Elections
Quelques candidats-français ont eu dernièrement une idée vraiment intéressante: ils voudraient dans ce temps d'élections réunir les Canadiens-français de la paroisse toute entière dans une grande assemblée et demander un candidat de venir leur adresser la parole en français. Ces braves citoyens méritent les plus grandes félicitations pour leur projet et nous leur souhaitons succès.

Bonne Presse
Savez-vous qu'il y a encore des gens qui apprécient un journal en autant qu'il leur parle de nez cassés, de chiens égarés de chevaux foudroyés, d'ivrognes condamnés à une amende ou à la prison, de théâtres où l'on étale les modes le plus souvent inconvenantes, ou on ridiculise les principes de la morale chrétienne; mais les journaux sérieux et patriotiques, les plus sains et les nouvelles honnêtes qui puissent intéresser un public droit et bien pensant on se hâte de se dire les uns aux autres: je n'ai pas ce journal, il ne me donne pas de nouvelles, il défend bien la religion mais il ne m'a pas dit qu'un tel était fait cassé le nez, il nous dit bien de parler la langue française partout et de défendre nos droits contre toute invasion, mais il ne m'a pas dit qu'un tel avait été condamné à l'amende parce que son chien n'avait pas la médaille réglementaire. Quelle aberration! Quand donc les catholiques comprendront-ils leur devoir envers la Bonne Presse?

Retraite formée
Les jeunes gens du Cercle Duhamel ont eu leur retraite formée mardi dernier. Ils ont suivi les exercices de cette retraite avec la piété et le recueillement de vrais religieux. Ils ont passé trois jours dans la retraite la plus profonde et dirent "au revoir" au bon Père qui leur avait prêché la retraite. C'est donc arrêté d'avance qu'ils reviendront en plus grand nombre l'an prochain les mêmes. Les profits serviront à procurer quelques objets de décoration pour l'autel pour le grand jour de la Consécration au Sacré-Coeur.

Fête champêtre
Notre fête champêtre du 17 courant est organisée par les Enfants de Marie, section française. Les profits serviront à procurer quelques objets de décoration pour l'autel pour le grand jour de la Consécration au Sacré-Coeur.

Nouveau parc
On parle d'ériger un parc dans la basse ville entre la rue Georges et Rivière.

Un Conseil
Une somme de \$3,000 a été votée au Conseil pour la décoration des rues lors de l'arrivée du nouveau gouverneur-général.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

Volontiers
Rimouski, 14.—Nous avons appris tard pour notre dernier courrier une petite scène amusante vraiment, faite l'autre jour en Cour de Police. La grande majorité des témoins manquant dans une affaire de Roi contre un vendeur de boissons sans licence, on fit remarquer au Magistrat que la chose ne se produisait pas en Cour de Circuit, etc. Dans sa réponse au savant avocat, M. le Magistrat crut devoir s'attaquer "aux quelques tristes folles", reporters de journaux qui ont jugé à propos d'être présents et rejeter sur lui la responsabilité d'incidents fâcheux qui se sont produits hors sa connaissance.

miers à la regretter en ajoutant cependant qu'elle est la faute des auteurs qui ont fait de cette institution bien canadienne-française une institution anglaise ou presque en vendant les actions qu'ils y détenaient. On en verra d'autres encore peut-être. Puisse-t-on nous profiter de ces leçons élémentaires.

COURRIER DE SHERBROOKE

Tentative de suicide
Sherbrooke, 16.—Un jeune homme de notre cité, délaissé, et découragé a tenté de se suicider en avalant une forte dose de poison à rat. Le médecin prévenu à temps a pu le sauver.

Nouveau vicaire
M. l'abbé A. L. Desautels, de Burlington, Vt., qui depuis quelque temps agitait comme desservant au vicariat de la cathédrale, vient d'être officiellement nommé vicaire ici en remplacement du regretté M. l'abbé Darche.

Officiers-rapporteurs
Voici la liste des officiers-rapporteurs nommés pour les prochaines élections dans les Cantons de l'Est: Sherbrooke—W. H. Lovell, régulateur, Sherbrooke.

Transactions immobilières
Les transactions immobilières pour la semaine qui vient de s'écouler sont peu nombreuses; les voici: Hugh Connor & Joseph Charest, partie du lot 2, rang 14, d'Ascot. Prix: \$200.

Pèlerinage
Lundi le 28 août courant aura lieu à Ste Anne le 43e pèlerinage associé des fidèles du diocèse de Sherbrooke. Une messe pontificale sera chantée par notre vénéré évêque à l'intention des pèlerins. Le départ aura lieu à la date ci-dessus mentionnée le lundi soir à 9.15 heures par le Québec Central et à 9.30 heures par le Grand Tronc.

L'Exposition
Les préparatifs de notre prochaine Exposition qui doit se tenir à Sherbrooke du 2 au 9 septembre prochain, sont poussés avec activité. Les entrées dans tous les départements sont nombreuses plus encore que par le passé. Les prix passeront tous ceux déjà donnés, parmi les prix spéciaux mentionnés: 2 médailles d'or 3 médailles d'argent, 2 médailles de bronze, 14 coupes en argent et divers montants d'argent variant de \$1.00 à \$250.00.

Les élections
La convention libérale de Sherbrooke a choisi M. L. N. McCrea, général de la Sherbrooke Lumber comme candidat; il fera l'appoint à M. l'avocat White candidat conservateur.

Gravement malade
On annonce que M. l'abbé Séguin, curé à Cookcook est gravement malade d'une hypertrophie de foie.

COURRIER DES ETATS-UNIS

Bourbonnais, Ill.
De retour
Bourbonnais, Ill., 10.—Il y a déjà quelques-uns de nos villageois qui sont de retour d'un voyage au Canada. Ce sont: Mme Louise Braut, sa fille Lucie, Mme Alfred Brouillette et M. Ralph Legris, fils de Frédéric. Ce dernier a passé une semaine à Coney Island, N. Y., où il a rendu visite à sa soeur, Mariette, maintenant Soeur Germaine, de la Congrégation Notre-Dame.

Notes diverses
M. Arthur Piquette et sa petite fille, Germaine, sont de passage ici pour quelques jours, les hôtes du Père Dugas, curé, M. Piquette fait partie de la police de la ville de Montréal.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400 personnes, qui étaient venues assister à la grande solennité de la fête de Ste Anne, célébrée par M. l'abbé T. V. Campeau, curé de Willow City, N. D., plus de mille personnes s'approchèrent des sacrements.

Belle fête
Belcourt, North Village, 14.—Le 30 juillet dernier le village était envahi par plus de 400

L'ANGLETERRE SERAIT MENACÉE D'UNE GUERRE CIVILE

La grève se propage et va devenir générale.—Tous les employés de chemins de fer et de manufactures ont quitté le travail.—Les troupes sont prêtes à intervenir.

Liverpool, 17.—Il s'est produit hier soir, un renouvellement des troubles de mardi. La police a dû se servir du bâton; mais elle a fini, avec le concours de la milice, par tout contrôler. Rien n'empêcha que des voitures, affectées au transport du papier pour les journaux aient été attaquées, des vitres des chars électriques ont été brisées et qu'on ait encore essayé de faire évader des prisonniers en attaquant des voitures de patrouille.

Mais la foule a été moins audacieuse que mardi; et les soldats, malgré qu'ils tenaient l'épée au clair, ne s'en servaient pas et ne furent pas non plus obligés de faire feu.

Les soldats, qui ont passé la nuit dans les rues, ont reçu l'ordre de ne pas tirer leurs armes à la tête, à moins d'y être obligés, et encore de ne choisir que les chefs perturbateurs.

On est obligé de faire protéger le transport du charbon et des provisions par les militaires.

La date de l'arrivée des transatlantiques est devenue officiellement incertaine. Quand un bateau arrive, ses passagers sont incapables d'avoir leurs bagages.

Depuis le commencement de la grève on calcule que les employés et autres ouvriers ont perdu la somme de \$5,000,000.

Dans plusieurs autres grandes villes, la grève a plus ou moins démantibulé le commerce, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

A Leeds, une foule de membres de l'union des employés de chemins de fer vont se mettre en grève si les compagnies n'accèdent pas à leurs demandes.

A Manchester et à Swansea, la grève est commencée depuis quelques jours. Les choses nécessaires à la vie deviennent rares et la situation devient pénible.

A Sheffield, de même qu'à Liverpool, la police joue du bâton et est obligée d'accompagner les voitures chargées de provisions.

Mardi, à la Chambre des Com-

munes, M. Winston Spencer Churchill, Secrétaire d'Etat, a déclaré que les ouvriers qui n'appartiennent pas aux unions étaient autorisés par la loi de travailler, et que la même loi les protégerait dans l'exercice de leurs fonctions. M. David Lloyd George, Chancelier de l'Echiquier, a aussi déclaré que le gouvernement était tout à fait décidé de protéger les chemins de fer et les choses nécessaires à la vie, et que la résolution qu'il a prise de protéger la vie et la propriété ne changerait pas.

Londres, 17.—Le 15 au soir, le comité d'arbitrage a tenu conseil pour amener un arrangement, mais l'assemblée s'est terminée sans résultat. Les employés de chemins de fer ont déclaré aux compagnies qu'elles n'auraient plus qu'un jour pour répondre à leur ultimatum, après quoi la grève générale sera déclarée et elle englobera tous les employés de transport et les employés de toutes les industries de l'Angleterre.

Trente mille débardeurs de Londres refusent de reprendre l'ouvrage, malgré qu'on ait fait droit à leurs demandes, tant que les camionneurs et les débardeurs, précédemment employés, n'auront pas été remis à l'ouvrage.

La grève des voituriers au service des particuliers et celle des femmes des manufactures prennent de l'extension.

Plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie ont reçu l'ordre de se tenir prêts à la première alerte.

La situation partout est des plus critiques et l'on craint que la grève ne dégénère en guerre civile.

Les personnes en grève, pour l'Angleterre et l'Ecosse, dépassent en nombre 200,000.

Il y a plus de 1,000 voyageurs étrangers qui ne peuvent retourner dans leurs pays. Les compagnies de bateaux et de chemins de fer les tiennent à leurs frais dans les hôtels. Leur nombre augmente. Ils ont hâte de voir arriver la fin de ces nouvelles vacances.

Courrier de Montréal

LE CIRQUE BARNUM-BAILEY.—GRAVE ACCUSATION CONTRE LE CHEF TREMBLAY.—UNE COLLISION.—ACCIDENT DE VOITURE.

Montréal, 17.—Spéciale.—Plus de 25,000 personnes ont visité le cirque de Barnum et Bailey, hier soir. Les recettes faites par la compagnie ont dépassé \$20,000.

Une sensation a été causée hier à l'Hôtel de ville à la nouvelle que deux membres de la brigade du feu de Montréal ont porté, devant le bureau de contrôle, une accusation de mal-administration contre le chef Tremblay. Celui-ci a déclaré que l'un de ses accusateurs est déjà sous plainte faite par lui devant le bureau de contrôle. L'accusation portée contre le chef Tremblay est d'avoir employé pour son propre compte des membres de la brigade payés par la cité. Ces hommes auraient travaillé à la construction d'un yacht à gazoline.

Le chef Tremblay a répondu à cela que lorsque les hommes ont travaillé chez lui, ils l'ont fait dans leur temps libre et le bureau de contrôle en a eu connaissance.

Une somme de \$10,000 a été mise de côté par le bureau de contrôle, hier, pour les dépenses préliminaires. C'est-à-dire l'engagement d'une équipe d'ingénieurs et l'ouverture d'un bureau spécial destiné à l'étude des travaux de construction des conduits souterrains.

Le train du cirque Barnum et Bailey, qui était en route pour Montréal, a frappé hier matin, un train de fret qui filait devant lui, sur la même voie. L'accident est arrivé sur la voie du Pacifique Canadien, près des usines Angus. La "van" du train de fret a été ouverte en deux et les débris restèrent le long de la voie. La locomotive du train du cirque fut endommagée, qu'elle ne put reprendre le train à destination. Ceci est pour effet de retarder la représentation.

Emile Laporte, âgé de 28 ans, domicilié au 2189 rue St-Hubert, conduisant une voiture de livraison, hier soir, quand à l'angle des rues Mont-Royal et St-André son véhicule fut bousculé par un tramway de la ligne Parc Lafontaine. Laporte fut jeté en bas de sa voiture et il a eu le crâne fracturé. Il est mourant à l'hôpital Notre-Dame.

Lenteur des négociations

Entre la France et l'Allemagne

Paris, 17.—Dans les cercles semi-officiels, on déclare que les négociations entre M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, et M. de Kiderlen-Waechter, secrétaire aux affaires étrangères, ne font aucun progrès sérieux et que l'accord franco-allemand au sujet du Maroc n'est pas près de se conclure.

Les bases de la discussion ne seraient pas même établies à l'heure actuelle.

La lenteur des négociations est causée, dit-on, par l'intransigeance de l'Allemagne, qui refuse à la France une compensation suffisante en retour de la partie du Congo français dont elle demande la cession.

L'état du Saint Père

S'est sensiblement amélioré

Rome, 17.—On nous dit que le Saint Père, qui prend du mieux, a passé presque toute la journée dans son fauteuil. Il a même fait quelques pas jusqu'à son bureau.

Pendant la journée le Souverain Pontife a reçu la visite du cardinal Merry del Val; il a aussi reçu quelques-uns de ses amis et de ses médecins. A part ces quelques visites, on a évité de le fatiguer.

Le Saint Père n'a pas été informé de la mort subite du cardinal Moran, de Sydney (Nouvelle-Galles du Sud). On a cru que cette nouvelle pourrait causer à l'auguste patient un choc nerveux trop considérable, attendu qu'il tenait le cardinal Moran en très haute estime.

Le choléra à Marseille

La majorité des troupes quittent la ville

Marseille, 17.—En raison de la présence du choléra, l'ordre a été donné à la majeure partie de la garnison, de se rendre au camp de Carpiagne.

Les troupes qui sont l'objet de cette mesure ont déjà quitté la ville. Il y a eu, au total, 55 cas de choléra, dont 30 morts à l'hôpital St. Pierre, depuis que la maladie fit sa première apparition dans la ville.

Les traités d'arbitrage

Le Sénat américain les regarde d'un mauvais oeil

Washington, 17.—Les traités d'arbitrage avec la Grande Bretagne et la France récemment envoyés au Sénat par le Président Taft sont regardés par le Comité des Relations Extérieures du Sénat comme des "sources de guerre et non de paix" et sont qualifiés comme tels dans le rapport présenté au Sénat. Le rapport a été préparé par le Sénateur Lodge du Massachusetts.

L'Allemagne a accepté les principes généraux d'un traité d'arbitrage avec les Etats-Unis, tels que posés dans le projet de convention soumis par le Secrétaire d'Etat Knox au Comte von Bernstorff, l'ambassadeur allemand, il y a quelques semaines.

Tuë à la chasse

Un jeune homme de St-Ludger, comté de Beauce, est victime d'un pénible accident

S. Ludger, Beauce, 16.—Spéciale.—Il vient de se produire dans notre paroisse un bien pénible accident de chasse qui a coûté la vie au jeune Alfred Villeneuve. Le garçon était allé à la chasse avec son père et les deux nemrods avaient eu la chance d'abattre un chevreuil. Ils étaient occupés à dépecer leur gibier quand deux autres chasseurs arrivèrent à quelques pas d'eux, et crurent apercevoir un gibier; M. Gaudet épaula aussitôt son arme et fit partir la détente. La balle alla frapper au front la jeune Villeneuve qui fut tué sur le champ.

M. Taschereau et Gaudet entendirent aussitôt un cri de douleur lancé par le malheureux père qui venait de voir tomber son fils mort à ses pieds, et on peut juger quel fut leur désespoir quand ils s'aperçurent de leur méprise. Le coroner doit tenir une enquête.

Mort de M. James Cook

Concierge à la faculté du McGill depuis 40 ans

Montréal, 16.—De notre corresp.—M. James Cook, connu plus familièrement par les étudiants de l'Université McGill sous le nom de "King" Cook, est décédé hier à l'âge de 85 ans.

Le défunt était concierge à la faculté de médecine de McGill depuis plus de 40 ans, et était l'habitué des étudiants de McGill de lui offrir un banquet tous les ans, alors qu'on le couronnait sérieusement du titre de roi.

Un voyage autour du monde

LE GLOBE-TROTTER FRANÇAIS M. JAGERSCHMIDT EST ARRIVÉ À VANCOUVER AVEC QUINZE HEURES D'AVANCE.

Paris, 16.—Le journaliste et globe-trotter français, M. André Jagerschmidt, qui vient d'entreprendre le tour du monde, avec l'espoir de battre tous les records, a télégraphié au journal parisien "Excelsior" qu'il venait d'arriver à Vancouver à bord de l'"Empress of Japan", avec quinze heures d'avance sur l'horaire.

Il dit que le capitaine de ce paquebot s'est intéressé beaucoup à son exploit, et qu'il a fait tout son possible pour que son bateau soit à Vancouver assez tôt pour lui permettre de prendre le train qui l'aurait amené à temps à New-York pour s'embarquer à bord du paquebot de la Compagnie générale transatlantique "a "Lorraine".

Jagerschmidt est parti pour Québec hier matin à onze heures. Les habitants de Vancouver lui ont fait, au moment de son départ, une chaleureuse ovation.

M. Jagerschmidt espère arriver à Paris le 24 août, ayant accompli le tour du monde en 38 jours et quelques heures.

M. Jagerschmidt a quitté Paris le 17 juillet dernier. Il est passé par Berlin, Moscou et Vladivostok.

Il a eu quelques aventures au cours de son voyage. Mandchourie, par exemple, les autorités russes l'ont soupçonné de son appareil photographique en l'informant qu'aucune vue ne pouvait être prise sur le territoire russe.

De Vladivostok il a gagné Tsuruga, un port du Japon, à bord du petit paquebot russe "Orel".

De Tsuruga, il a fait le voyage jusqu'à Tokio en compagnie de Sir Claude MacDonald, ambassadeur d'Angleterre au Japon.

De Tokio, il se rendit à Yokohama, où il s'embarqua pour Vancouver.

Incroyable scène de sauvagerie

UN NEGRE BRULE VIF A COATSVILLE, Pa., APRES AVOIR ETE ARRACHE DE SON LIT D'HOPITAL.

Coatsville, Pa., 16.—Une incroyable scène de sauvagerie vient de se produire en cette ville.

Un groupe important de citoyens s'est emparé d'un nègre blessé étendu, isolé sur un lit d'hôpital et l'ayant traîné au dehors de la ville, l'a fait brûler vif.

Le malheureux, nommé Zacharia Walker, avait, au cours d'une bagarre, tué d'un coup de feu, un notable particulier de la "Worth Iron Mills".

Il s'enfuit, poursuivi par quelques hommes et finalement, se voyant acculer, il se jeta dans un carrefour, où il se logea lui-même une balle dans la tête. Il tomba de son abri et fut transporté à l'hôpital, où on le ligotta sur son lit pour l'empêcher de fuir encore.

Peu après, une foule de mille personnes arriva devant l'hôpital et voulut se faire ouvrir les portes. Il y avait à ce moment, dans l'établissement, le personnel de l'infirmerie et les malades, qu'un constable gardait le nègre.

On ferma donc la barrière, mais les sauvages, brisant les vitres, entrèrent par les fenêtres. L'un des meneurs maintint le gardien en respect, en lui plaçant les mains sur les yeux, pendant que quatre autres chargèrent le lit contenant le blessé sur leurs épaules et l'emportèrent.

Arrivés dans la campagne, les forcenés arrachèrent un tas d'herbes sèches et après y avoir placé le grabat, y mirent le feu.

Le malheureux suppliait ses bourreaux pour qu'ils mettent fin à son supplice, mais ceux-ci ne firent qu'en rire.

Il ne resta aucun vestige de ce crime affreux, car la foule, de plus en plus sanguinaire, arracha les planches des clôtures pour activer le brasier.

Au bout d'une heure et demie les auteurs de ce crime abominable se dispersèrent tranquillement.

Fait remarquable, dans cette masse surexcitée, il y avait un grand nombre de femmes.

Sur tout le parcours, le cortège funèbre ne rencontra pas un policier ni personne qui s'interposa pour empêcher ce forfait.

Coatsville est une localité de 30,000 habitants à 30 milles à l'est de Philadelphie.

Les feux de forêts

Dans la Nouvelle-Ecosse

Halifax, 17.—Une pluie torrentielle, qui est tombée hier matin de 3 heures à 6 heures, a eu pour effet d'arrêter la propagation des feux de forêts qui faisaient rage dans la partie sud de la Nouvelle-Ecosse. Il est possible cependant que le feu n'a pas été complètement éteint dans la tourbe et il est à craindre qu'il ne se ravive et ne constitue un nouveau danger.

Accident à la Grosse Isle

M. l'abbé Bruno Pelletier s'est fracturé une jambe

M. l'abbé Bruno Pelletier, du séminaire de Québec, a été victime d'un pénible accident, hier, à la Grosse-Isle, où il était en promenade.

M. Pelletier était dans une chaudière et se levait. Il tomba dans l'embarcation et se cassa une jambe. On se porta à son secours et, après avoir reçu des soins de la quarantaine les premiers soins que requerrait son état, il fut transporté à Québec par le vapeur "Alice", qui est arrivé dans notre port ce matin.

M. l'abbé Pelletier a été conduit à l'Hôtel-Dieu et il devra rester au repos pendant quelques semaines.

M. Beauparlant

A été administré ce matin

Montréal, 17.—Spéciale.—Un message téléphonique reçu de St-Hyacinthe à midi, nous apprend que M. Al. Beauparlant, ex-député libéral de St-Hyacinthe, a été administré cet avant-midi, par M. le curé Sénécal, de la Cathédrale.

M. Beauparlant a reçu les derniers sacrements avec toute la piété d'un chrétien.

Un fils dénaturé

Est condamné à \$120 d'amende ou six mois de prison

Un oiseau de pénitencier, dont le dossier n'est guère enviable, a été arrêté hier soir, sur demande de ses parents, qui demeurent dans le quartier S. Vallier.

La plainte a été faite au poste de police à la suite de la conduite scandaleuse tenue par cet individu dans la maison paternelle. Ce fils dénaturé entra hier soir chez lui très aviné et se querella avec ses parents, qu'il insulta d'abord basement, puis ensuite, saisissant un couteau, il tenta de frapper son père. La police arriva sur ces entrefaites et coffra le tapageur, qui fut placé dans un cachot pour attendre sa comparution devant le recorder ce matin.

Le juge l'a condamné à \$40 d'amende ou à 2 mois de prison pour chaque offense. Il y avait trois accusations contre lui, de sorte que l'individu devra comparaître \$120 ou passer six mois en prison. Va sans dire qu'il a pris le chemin de l'Hôtel Mor-

\$550.00
SEULEMENT POUR UN
PIANO AUTOMATIQUE LINDSAY

C. C'est ce que tout le monde se dit, après avoir pris connaissance des nombreuses qualités de notre automatique LINDSAY.

C. Aussi, il y a raison d'être émerveillé d'un tel instrument. Le son velouté, la touche douce, le fini parfait et les derniers perfectionnements des pianos de ce genre, en font un instrument de haute marque et, c'est réellement une valeur de \$700.00 que nous vendons pour \$550.00.

C. Le public est cordialement invité à venir le voir avant d'acheter.

Nous prenons les vieux instruments, comme partie de paiement. Demandez notre Catalogue.

C. Seuls représentants à Québec, des célèbres pianos Steinway, Chickering & Sons, Gerhard Heintzman, Martin Orme, Haines Bros. et Lindsay.

C. W. Lindsay, Limitée,
204, rue St-Jean, Québec.
Magasins à Ottawa, Montréal, Brockville.

Une famine épouvantable
MENACE LES INDES.—LES RECOLTES SONT DETRUITES PAR LA SECHERESSE

Delhi, Hindoustan anglais, 16.—La sécheresse est extraordinaire. Elle a causé des dommages incalculables. Aussi, prédit-on qu'une famine épouvantable menace les Indes. Le soleil détruit les récoltes.

Le "durbar" de Delhi n'aura probablement pas lieu. Cette fête militaire, en l'honneur du couronnement de Georges V, devait donner au roi d'Angleterre l'occasion de visiter les Indes.

30 touristes tués au Japon

PAR UNE ERUPTION VOLCANIQUE SPONTANEE.—LA PLUPART DES VICTIMES SONT DES EUROPEENS.

Tokio, 16.—Plus de trente personnes, dont la moitié sont des touristes européens ont été, croit-on, brûlés à mort, sur le flanc du mont Asmayama, un volcan éteint depuis longtemps, situé à 90 milles de Tokio.

Sans aucun signe avertisseur, le cratère a vomit, tout à coup des torrents de lave brillantes.

Souvenir de famille

Prix réduits: 10 sous l'exemplaire, \$8.00 le cent.
S'adresser à l'auteur,
E. P. CHOUTINARD,
S. Paul de la Croix,
Co. Témiscouata.

La question du Home Rule

LES LIBERAUX ANGLAIS PREPARENT UNE VIGOUREUSE CAMPAGNE POUR L'AUTOMNE PROCHAIN.

Londres, 16.—Spéciale.—L'organisation du parti libéral se prépare au moment à poursuivre une vigoureuse campagne en faveur du Home Rule, durant la prochaine session d'automne. Depuis longtemps, ses préparatifs se faisaient dans le secret, mais maintenant, on s'organise ouvertement dans le but de faire contre-partie à la campagne anti-autonomiste faite par les unionistes, et on a placé l'organisation libérale sous les auspices du très honorable Winston Churchill. M. Robert Harcourt en est le secrétaire-honoraire et M. Carter, secrétaire salarié. On attend beaucoup de cette campagne.

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUER

LAURENT MOISAN
Manufacturier de
Marbre Artificiel

TOUJOURS en magasin, à livrer, Manœuvres de chemins de fer, Planchers, Colonnes, Supports de Buses à Statues et de Jardinières, Credence et autres.

Bénitiers. Les Autels complets, les Tables de Communion, Tablatures commémoratives, les Chandeliers de Croix haut-relief et les coulages en ciment en marbre seront exécutés avec promptitude et avec toute l'attention due à cet art. De plus, nous faisons des Planchers hygiéniques en Linoléum Royal d'après les procédés Allemands. Cette préparation s'applique sur les planchers en bois vieux ou neufs et sur les planchers en ciment ou en béton. Il n'y a pas son pareil pour les salles de danse, salles publiques, hôpital, corridors, vieux planchers d'églises, etc. Tous les ouvrages sont garantis.

Les dessins, sculptures en bois, les marbres et les moulages reçoivent une attention particulière.

UNE VISITE EST SOLICITEE
Nos. 946-950, rue St-Vallier
Téléphone 3251.

COUVET STE-MARIE

Congrégation de Notre-Dame
NEWCASTLE, Nouveau-Brunswick.
Affilié au Collège de Musique "Dominion"

Cours d'études en anglais.—Grands avantages pour les jeunes filles de langue française qui désirent apprendre l'anglais.

Diplôme du Collège de Musique "Dominion".—Dessin, peinture, travaux à l'aiguille, latin, branches commerciales, etc., etc.

Site idéal.—Magnifique maison. Commodités les plus modernes. Reentrée des élèves le 4 septembre. Pour autres renseignements, adressez Révérend Mère Supérieure.

PACIFIQUE CANADIEN

(La seule ligne entièrement canadienne)
Excursion de Moissonner les 3 et 25 Août
Pour Winnipeg et l'Ouest Canadien \$10

De toutes les stations dans la Province de Québec.
Aucun changement de chars depuis Montréal jusqu'à l'Ouest canadien. Aucun embarras de douane ou d'inspection d'immigration.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché.

Grand incendie à Ottawa

CAUSE PAR DEUX PETITS FUMEURS DE CIGARETTES.—LES PERTES SE CHIFFRENT A \$100,000.

Ottawa, 17.—Spéciale.—Un incendie a causé, hier soir, à Ottawa, pour plus de \$100,000 de dommages.

En fumant des cigarettes deux bambins qui surveillaient une paire de chevaux, ont mis le feu aux entrepôts de Provost et Allard, épiciers en gros, et ont causé pour \$20,000 de pertes.

Les flammes se communiquèrent ensuite à l'hôtel Chevrier, rue Murray, qui fut à moitié consumé.

Le feu causa des dommages à plusieurs maisons avoisinantes, et porta le chiffre des pertes à plus de \$100,000.

Le Cardinal Moran

Est mort subitement hier à Sydney

Sydney, 17.—On a trouvé hier matin, gisant sans vie sur le parquet de sa chambre, le cardinal Moran, archevêque de Sydney.

On présume qu'il a succombé à une rupture d'anévrisme.

Le cardinal Patrice François Moran est né à Leigninville, diocèse de Kildare en Irlande, le 17 septembre 1830. Il fut évêque titulaire d'Osiba et coadjuteur de l'évêque à Saint-Jean le 22 décembre 1871. Il monta sur le siège l'année suivante. En 1884, il est promu au siège archiepiscopal de Sydney. Le 27 juillet 1885 il est fait cardinal.

M. Edmond Rostand

Gravement blessé dans un accident d'automobile

Biarritz, France, 17.—M. Edmond Rostand, poète et écrivain dramatique bien connu, vient d'être victime d'un très grave accident d'automobile. Le 16, mercredi, M. Rostand se rendait, accompagné de son chauffeur, de Cambo-les-Bains à Saint-Jean de Luz, quand son auto glissa au détour d'une route, enfila le chemin et tomba dans un fossé à 15 pieds plus bas, où l'on trouva le poète sous la voiture blessé et ensanglanté.

Le chauffeur et le mécanicien, qui avaient échappé sans blessure, travaillèrent, mais en vain, à relever la pesante voiture pour délivrer M. Rostand, et finalement, comme ses constatèrent que leurs efforts étaient impuissants, ils coururent chercher de l'aide, tandis que M. Rostand agonisait sous son char. Un groupe de fermiers arrivèrent à la course et on retira l'écrivain tout sanglant qui fut transporté à sa villa.

Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur les blessures qu'il porte à la tête et sur le corps, et l'on craint un malheureux dénouement. M. Rostand est âgé de 43 ans.

Mort d'un académicien

Le Dr Georges Dieulafoy

Paris, 17.—Spéciale.—Le Dr Georges Dieulafoy, l'un des membres les plus distingués de l'Institut de Médecine de Paris, membre de l'Académie Française et Commandant de la Légion d'Honneur, est décédé à l'âge de 73 ans. Il était né à Toulouse.

L'Allemagne et la Russie

LES DEUX PUISSANCES SONT SUR LE POINT DE SIGNER UNE ENTENTE AU SUJET DE LEURS INTERETS EN PERSE.

Paris, 17.—Le "Matin" écrit que l'Allemagne et la Russie sont sur le point de signer un accord au sujet de la Perse. L'Allemagne abandonnerait ses intérêts politiques dans la moitié de la partie nord du pays et s'abstenait de pétitionner pour des concessions télégraphiques ou de chemins de fer.

De son côté, la Russie accepterait de réunir, par la suite, les chemins de fer russes avec le German Bagdad Railroad et donnerait également de la Perse en Perse au commerce et à l'industrie allemande.

Le "Matin" ajoute que ce contrat n'affecterait pas la triple alliance.

Les Royalistes se préparent

Des troupes de monarchistes portugais font des manœuvres en Espagne

Lisbonne, 17.—(Par la frontière).—Le Consul Portugais à Orense, Espagne, rapporte qu'un grand nombre de monarchistes portugais à cet endroit pratiquent les manœuvres militaires quotidiennement. Il dit que les hommes sont complètement armés et que leurs exercices se font en plein air sans aucune cachette. Le gouvernement Espagnol, d'autre part, annonce au Gouvernement Portugais qu'il a expulsé deux cents de ces monarchistes.

Le capit. Lobo, du Régiment de Cavalerie et un sergent ont déserté leur régiment et traversé la frontière espagnole pour rejoindre les royalistes. Le Gouvernement augmente les gardes sur la frontière. La censure est implacable.

Le Niobe s'enfonce

Il cale de plusieurs pouces et on lui ajoute des pompes

Halifax, N. E., 16.—Le "Niobe" a calé de plusieurs pouces ces cinq derniers jours mais des pompes supplémentaires ont été mises en opération et le vaisseau est presque retourné à la même position qu'il avait auparavant, lorsqu'on l'eut tout ici. Mais son état est si sérieux qu'il devra aller au plus vite en cale-sèche.

Le "Cornwall" sortira demain et les blocs du bassin seront changés de façon à ce que le "Niobe" puisse entrer lundi prochain. Il sera raplé temporairement et le "Cornwall" retournera dans le bassin de nouveau.

Hubert Darrell serait perdu

L'explorateur des régions arctiques n'a pas donné signe de vie depuis octobre dernier.

Dawson, Yukon, 16.—M. Robert Service, le publiciste qui est arrivé ici de Fort MacPherson, annonce que M. Hubert Darrell, explorateur arctique, est absent de Baine Island, à l'est de l'embouchure de la rivière McKenzie, depuis octobre dernier. Les traiteurs du voisinage le croient perdu.

Accident d'automobile

Un homme et une femme tués en Angleterre

Londres, 17.—Spéciale.—Stanley Rhodes, un nouveau de Cecil Rhodes, est décédé à la suite d'un accident d'automobile, hier.

Se femme, qui était une demoiselle Mabel Russell, une ancienne chanteuse de vaudeville, a aussi été tuée, d'après les rapports.